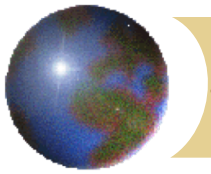


Université Citoyenne

HEM

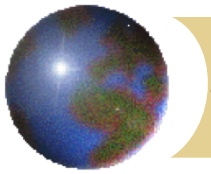
Équité fiscale
L'équité qui permet l'efficacité

Najib Akesbi
Visioconférence
Rabat, 19 février 2022

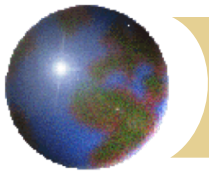


Plan

1. Introduction: Concepts et dialectique des concepts
2. Le système fiscal marocain: Inefficace parce que inéquitable, et vice-versa...
3. La réforme fiscale qui conjugue équité et efficacité.



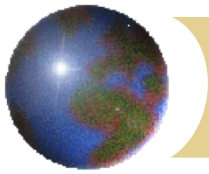
1. Introduction: Concepts et dialectique des concepts



1. Concepts et dialectique des concepts

Impôt:

C'est un prélèvement obligatoire perçu par voie d'autorité, sur les membres de la collectivité (personnes physiques et morales), à titre définitif et sans contrepartie directe, par l'État, en vue de la couverture des charges publiques.



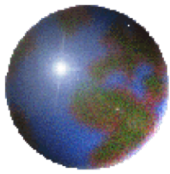
1. Concepts et dialectique des concepts

Équité:

Sens de ce qui est équitable, cad juste

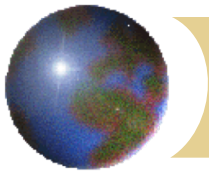
Principe consistant à attribuer à chacun ce qui lui revient, impliquant l'appréciation juste, le respect absolu de ce qui est dû à chacun.

Caractère de ce qui est fait avec justice et impartialité : L'équité consiste à mettre chacun sur un pied d'égalité.



Équité et Égalité...

- ❑ **L'équité n'est pas l'égalité** (celle-ci est un concept relatif...
Égalité de quoi? Des situations? Des moyens? Des chances?)
- ❑ **Rawls** définit l'égalité dans l'**espace des revenus** et de l'accès aux « biens sociaux primaires », alors que...
- ❑ **Sen** la définit dans l'**espace de la liberté d'agir et la capacité de faire** (la pauvreté ou l'analphabétisme représentent un manque de liberté, une incapacité de se réaliser comme on le souhaite)
- ❑ L'équité, sur la base d'un critère d'égalité d'ordre supérieur, exige une plus grande inégalité dans la répartition des revenus, **une inégalité correctrice de l'inégalité première**
- ❑ Une conception de l'équité en termes d'égalisation des capacités: **Equité = Egalité des Capacités**
- ❑ L'impôt, un moyen de cette égalisation des capacités?



Perceptions et conceptions de l'impôt

L'impôt-échange:

L'impôt est un prix, une prime d'assurance

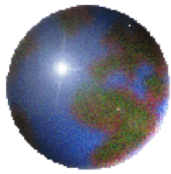
Le prix payé par le contribuable pour la sécurité et les services que lui apporte l'État

Idée d'un « contrat » entre l'État et le citoyen...

Naissance du système parlementaire et de la Démocratie représentative

Théorie du « bénéfice » et principe d'équivalence:

La répartition de l'impôt se fait en fonction de l'utilité que chacun retire de la consommation des services collectifs ainsi financés (le client-contribuable ne paiera le prix demandé que s'il y gagne...)



Perceptions et conceptions de l'impôt

L'impôt-Solidarité:

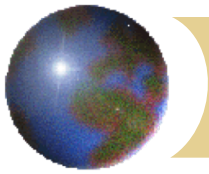
Socialistes et réformistes: la réforme fiscale plutôt que la révolution sociale (Wagner, Sismondi, Caillaux...)

Déclaration des Droits de l'Homme de 1789:

La contribution « doit être également répartie entre les citoyens, à raison de leurs facultés »

L'impôt devient une **obligation inhérente** à l'ordre social, en raison de l'acceptation d'un **devoir civique**

L'idée de solidarité a pour corollaire celle de **sacrifice** et de **redistribution**, lesquels sont déterminés non par la valeur des services de l'État, mais par les **besoins de la Communauté** et les **facultés contributives** de chacun de ses membres...

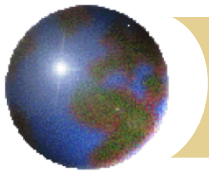


Équité fiscale

Égalité devant l'impôt

Deux approches possibles:

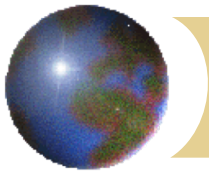
- ❑ **Principe d'équivalence:** chacun paie en fonction de ce qu'il reçoit; c'est l'échange qui doit être juste (c'est la logique de la justice commutative)
- ❑ **Principe de la capacité contributive (CC):** l'impôt doit être *l'instrument «d'égalisation des capacités»*, il doit donc être progressif par rapport au revenu pour que le sacrifice soit égal pour tous (c'est la logique de la justice distributive, fondée sur le potentiel fiscal de chacun)



Équité horizontale et verticale

- ❑ **Équité horizontale:** les contribuables ayant la même CC sont traités de façon identique (Justice dans l'impôt - A revenu égal impôt égal...)
- ❑ **Équité verticale:** les contribuables ayant des CC différentes sont traités différemment, les plus fortunés supportant une charge plus forte (Justice par l'impôt, thèse du nivellement des revenus et des fortunes par l'impôt, l'impôt-justicier...)

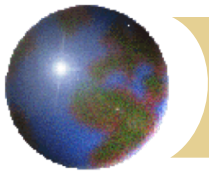
La capacité contributive est inversement proportionnelle à l'utilité des revenus, ce qui justifie mieux la Progressivité de l'impôt (Montesquieu...)



Le nécessaire, l'utile et le superflu...

« On jugea que chacun avait un nécessaire physique égal, que ce nécessaire physique ne devait point être taxé; que l'utile venait ensuite, et qu'il devait être taxé, mais moins que le superflu; que la grandeur de la taxe sur le superflu empêchait le superflu .»

Montesquieu
L'esprit des Lois, 1758

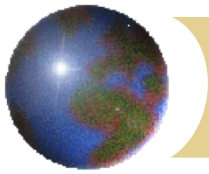


1. Concepts et dialectique des concepts

Efficacité:

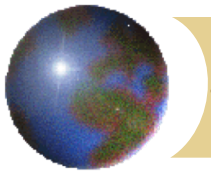
Caractère de ce qui est efficace, c'est à dire qui atteint l'objectif arrêté, produit l'effet attendu.

Capacité de produire le maximum de résultats avec le minimum d'effort, le maximum de recettes avec le minimum de dépenses.

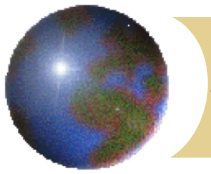


1. Concepts et dialectique des concepts

Le Système fiscal marocain
est inefficace parce qu'il est
inéquitable...
... et inéquitable parce que
inefficace.



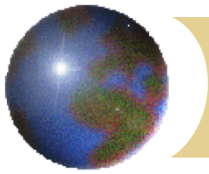
2. Le système fiscal marocain: Inefficace parce que inéquitable, et vice-versa...



Analyse du système Fiscal

Tout système fiscal peut être caractérisé, analysé, relativisé, à partir de deux paramètres clés:

- Son niveau
- Sa structure

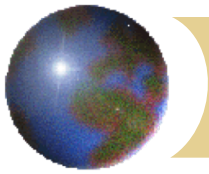


Niveau : Pression fiscale

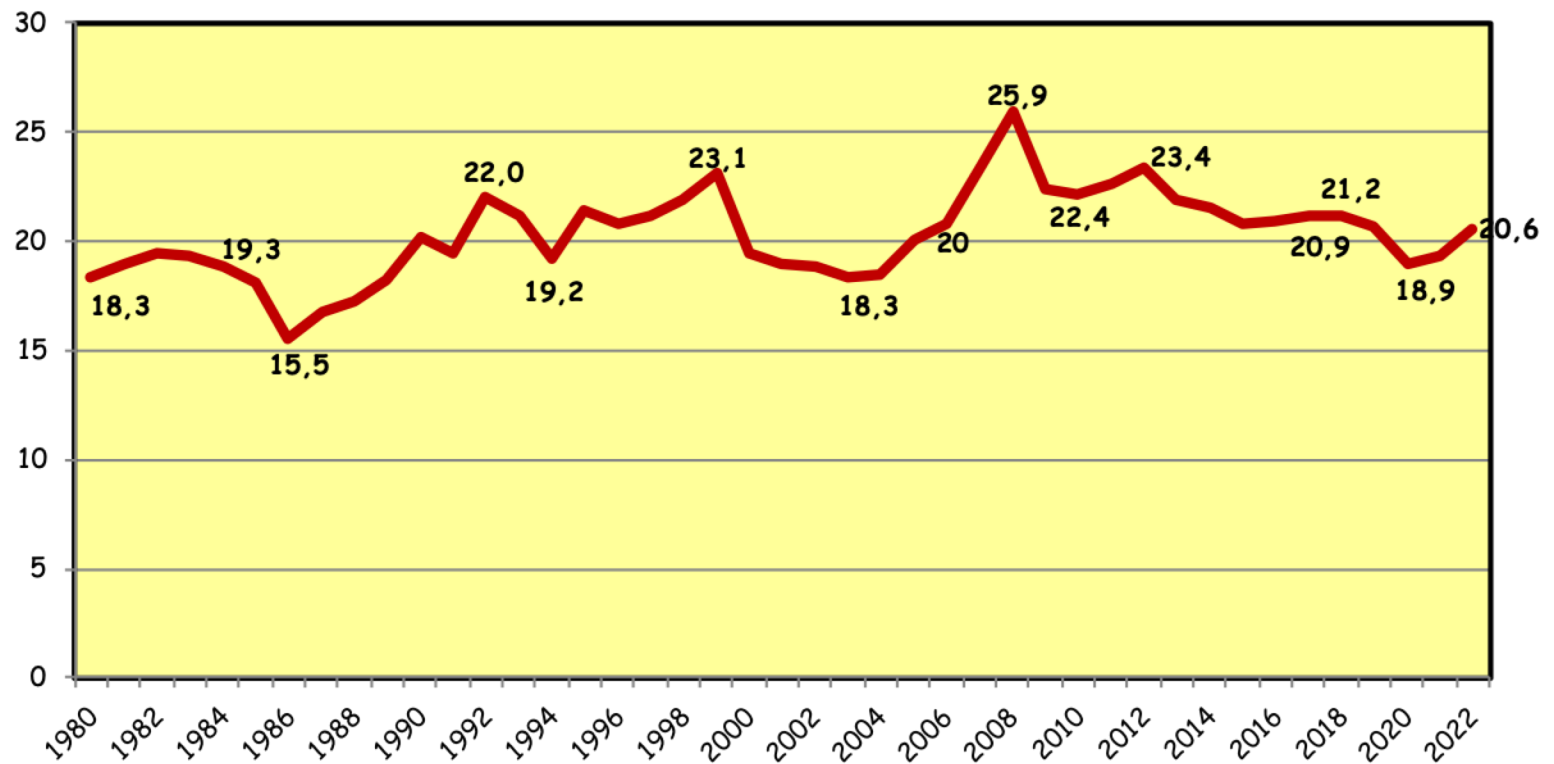
Ratio de Pression fiscale = RF / PIB

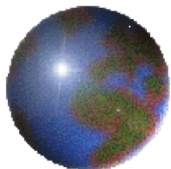
Le niveau de PF au Maroc est, sur la longue période, plutôt moyen, et stable...

Le problème est que cette PF est mal répartie...



Evolution de la Pression fiscale en longue période (1980 - 2022)

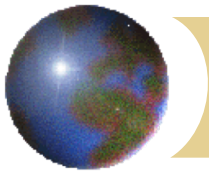




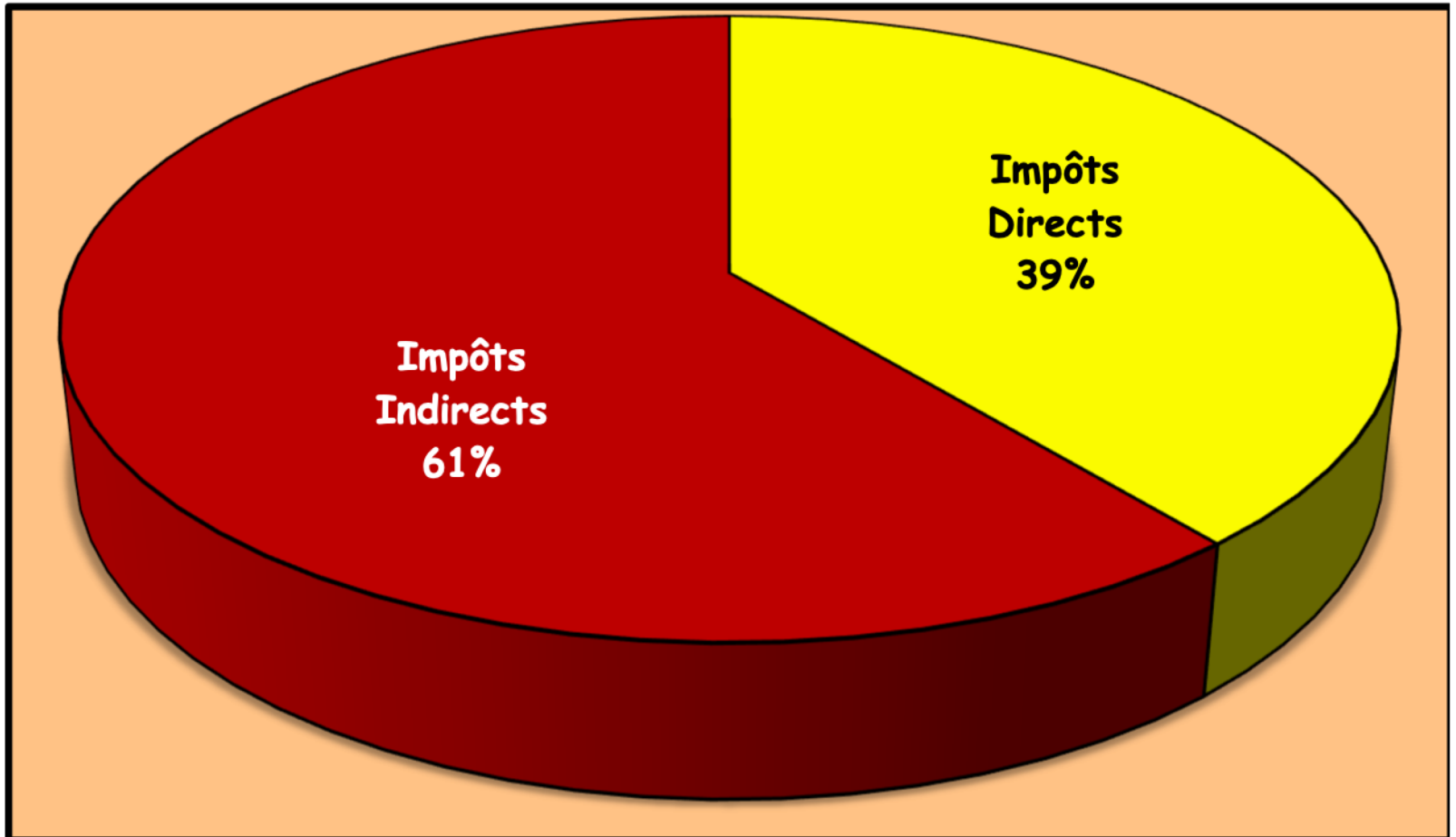
Niveau et structures du SF *(LF-2022)*

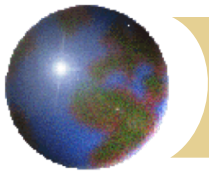
Recettes fiscales (MMDh)	272*	100
Impôts Directs	107	39
IS	56	21
IR	48	18
Droits de Douane	12	04
Impôts Indirects	138	51
TVA totale	106	39
TVA - Imports 74		
TVA - Intérieure 32		
TIC - Pétrole	17	06
TIC - Tabac	12	04
Droits d'enregt et de timbre	15	06

(*) Y compris les parts de la TVA, de l'IS et de l'IR revenant aux collectivités territoriales.



Impôts Directs et Indirects, 2022

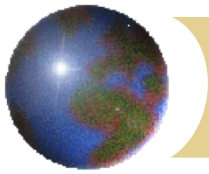




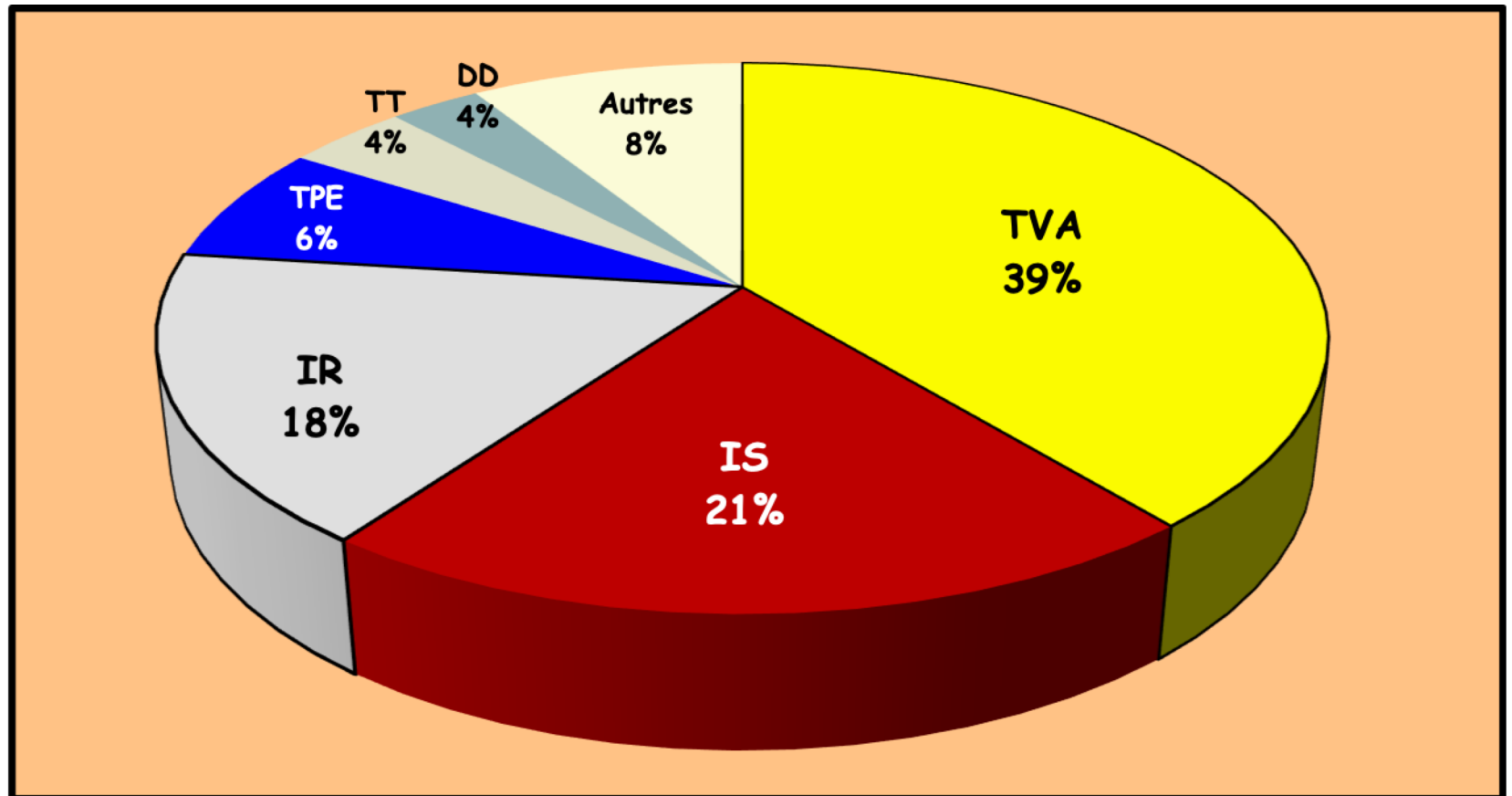
Concentration Fiscale

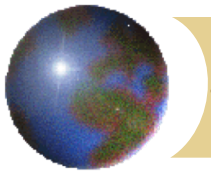
« Top Five » fiscal du Maroc, 2022

Impôts	Rang	Mdh	%	Cumul
TVA	1	106	39	39
IS	2	56	21	60
IR	3	48	18	78
TPE	4	17	6	84
TAB	5	12	4	88
Autre	-	33	12	99
Total	-	272	100	100



Concentration fiscale, 2022

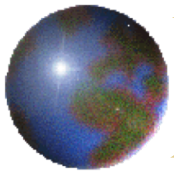




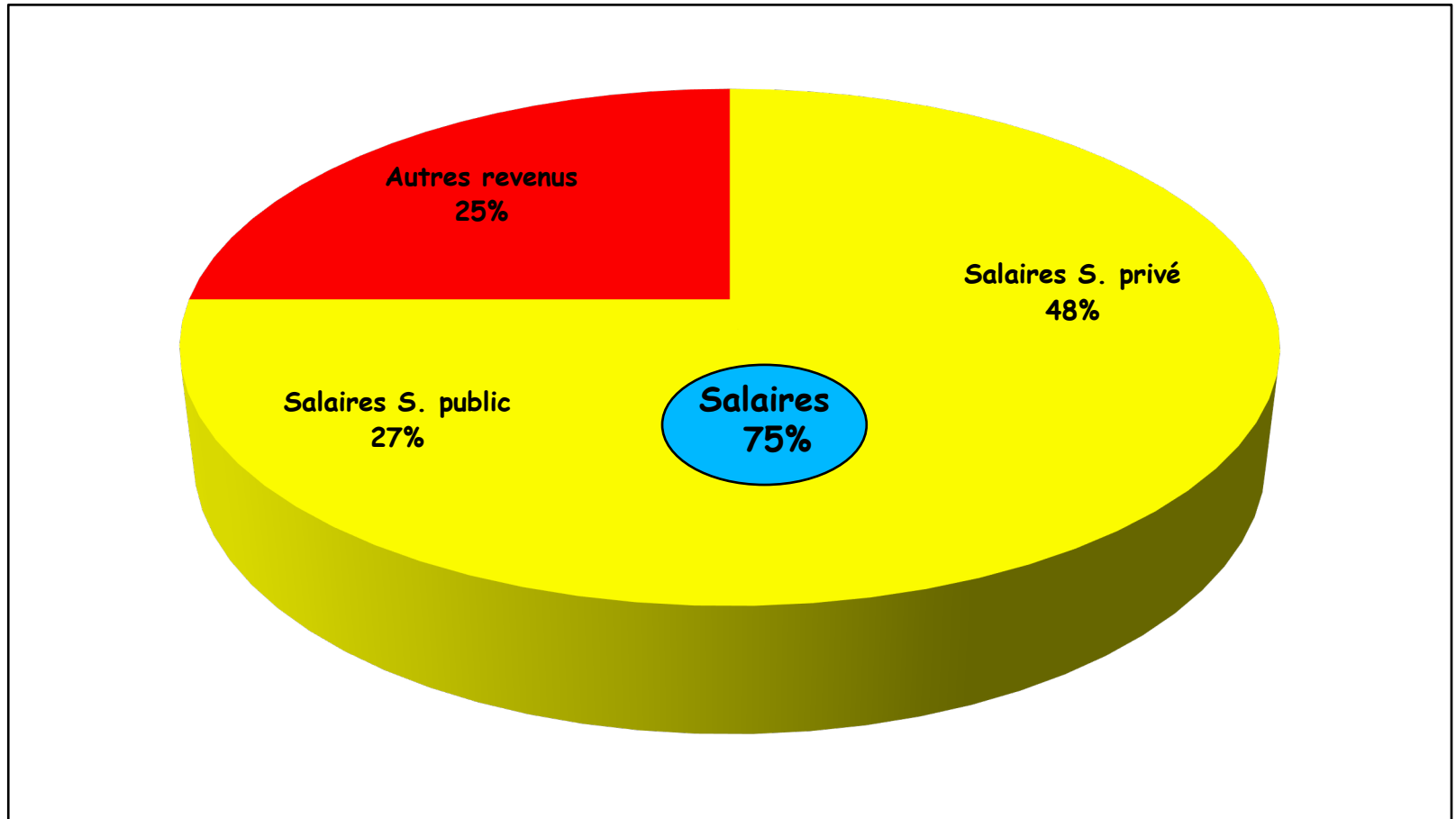
Concentration dans la concentration...

En fait, chacun des principaux impôts est à son tour fortement concentré sur une partie de l'assiette et des contribuables:

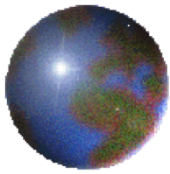
- L'IR : Impôt sur les revenus salariaux...
- L'IS : Impôt sur une « poignée » de grosses entreprises
- La TVA : Acquittée par une infime minorité d'assujettis
- Le dénominateur commun étant que tous ces impôts sont massivement fraudés.



IR: Un impôt sur les Salaires...

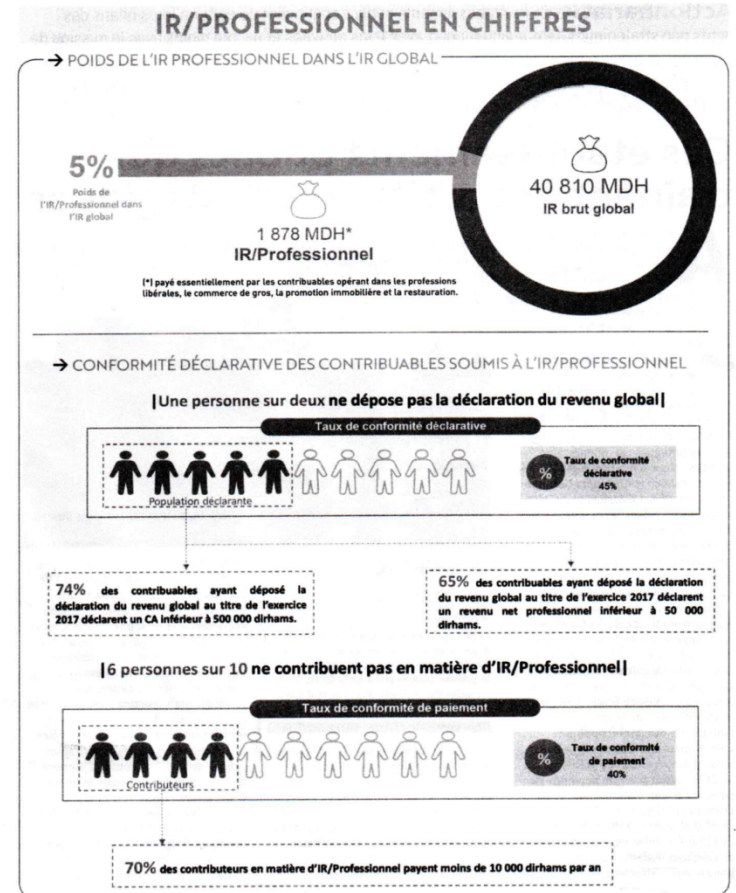


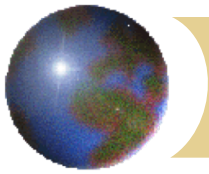
- * 15% de la population active paie 75% de l'IR
- * Moins d'un actif rémunéré sur 4 paie l'IR



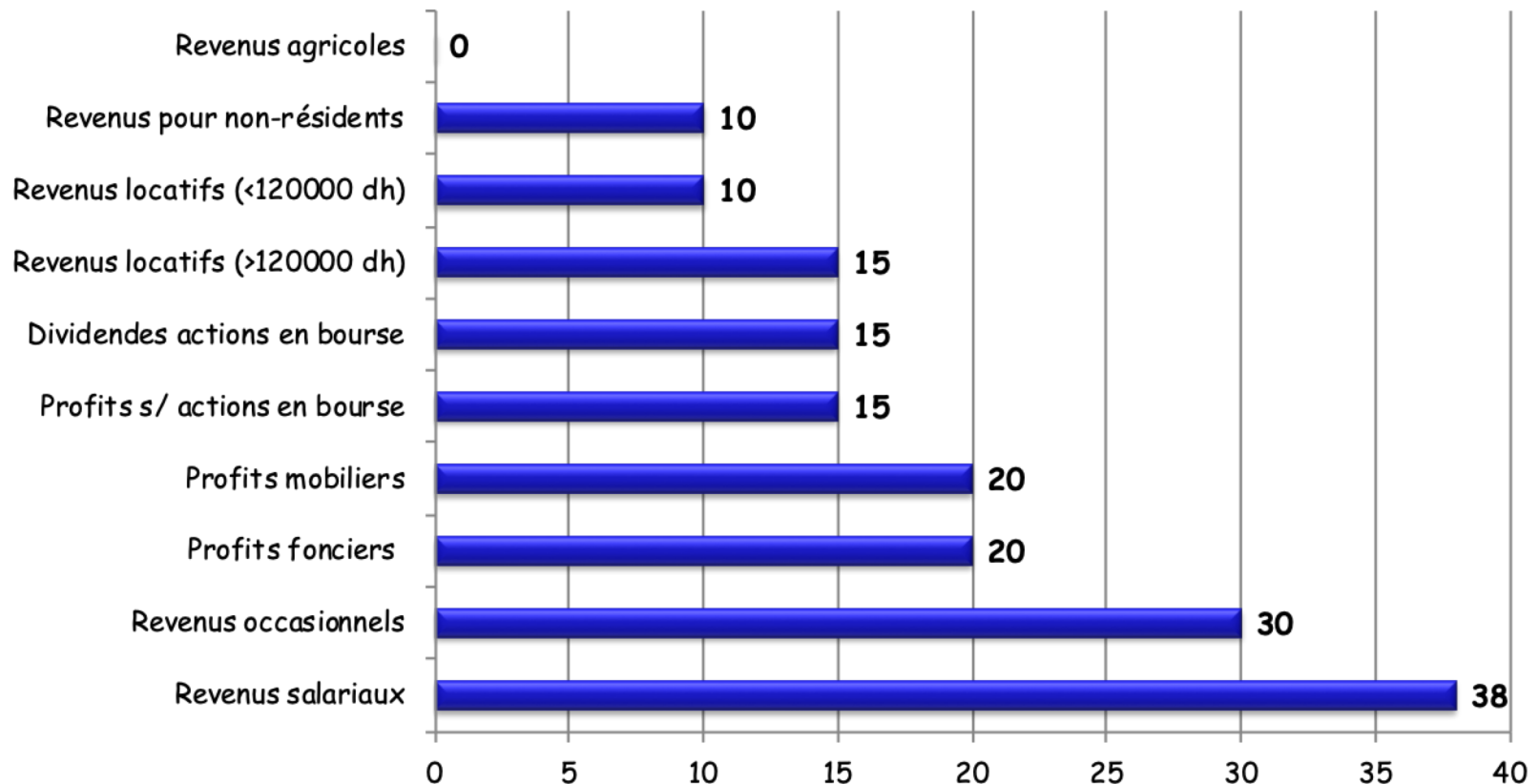
IR - Revenus professionnels

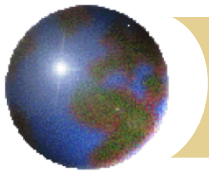
- ❑ L'IR professionnel a rapporté 1.9 MdsDh/40,8, soit 4.7%
- ❑ 6 personnes / 10 ne contribuent pas en matière d'IR
- ❑ 70% des contribuables à l'IR Professionnel paient moins de 10.000 Dh par an.



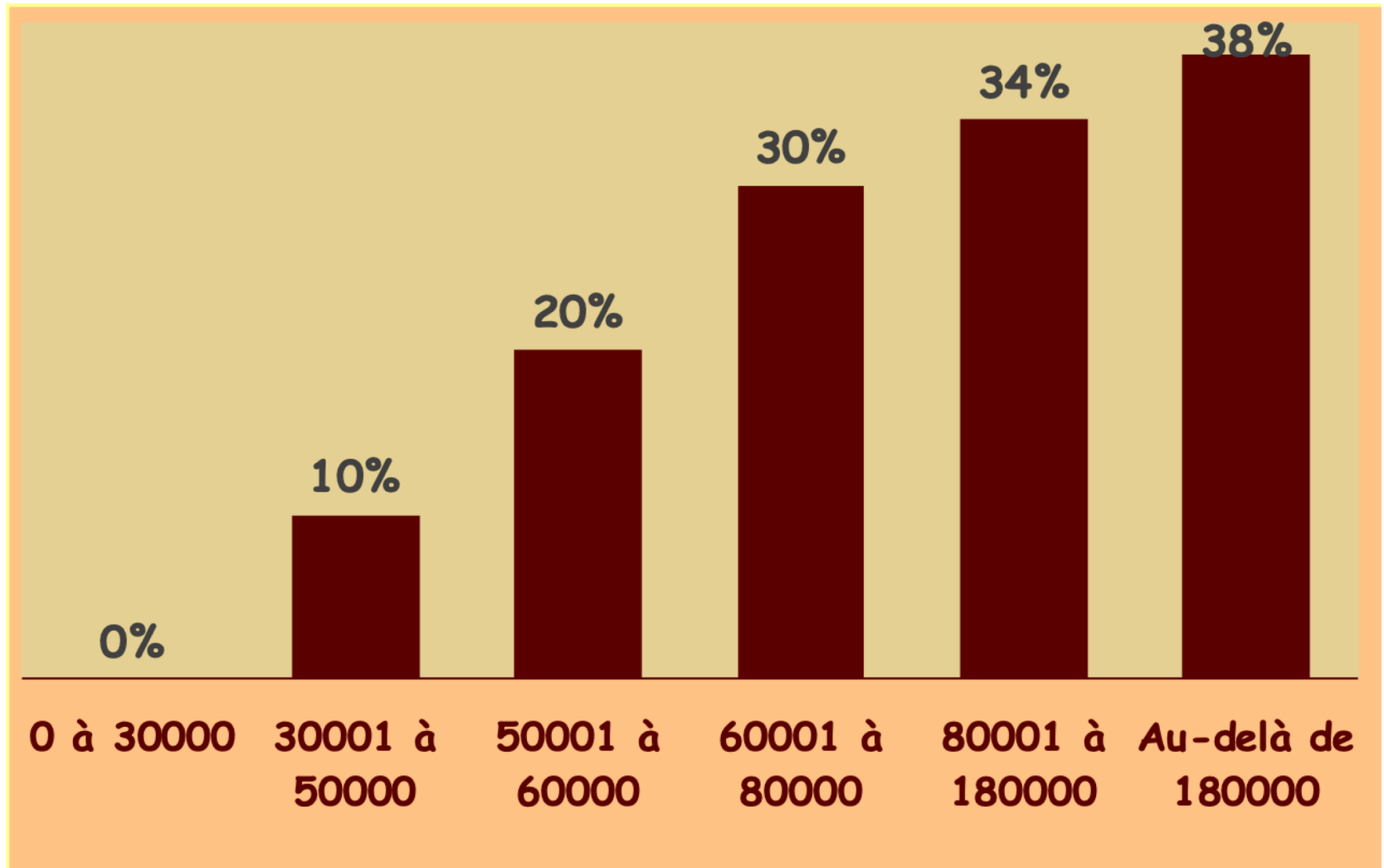


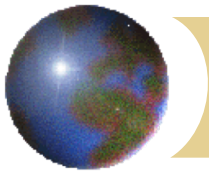
IR: A revenu égal, impôt inégal?





Barème de l'Impôt sur le Revenu





Seuil minimal d'imposition

30 000 dh: Est-ce suffisant?

=====

- ✓ SMIG, secteur privé: $2829 \text{ dh} * 12 = 33.948 \text{ dh}$
SMIG, Admin. Pub : $3000 \text{ dh} * 12 = 36.000 \text{ dh}$

- ✓ Seuil de pauvreté / vulnérabilité:

$$1.9\$ * 9.50 \text{ dh} * 365\text{j} * 4.3 = 28.132 \text{ dh}$$

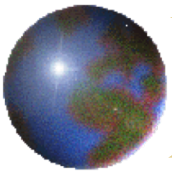
$$3.2\$ * 9.50 \text{ dh} * 365\text{j} * 4.3 = 47.713 \text{ dh}$$

$$4.8\$ * 9.50 \text{ dh} * 365\text{j} * 4.3 = 71.569 \text{ dh}$$

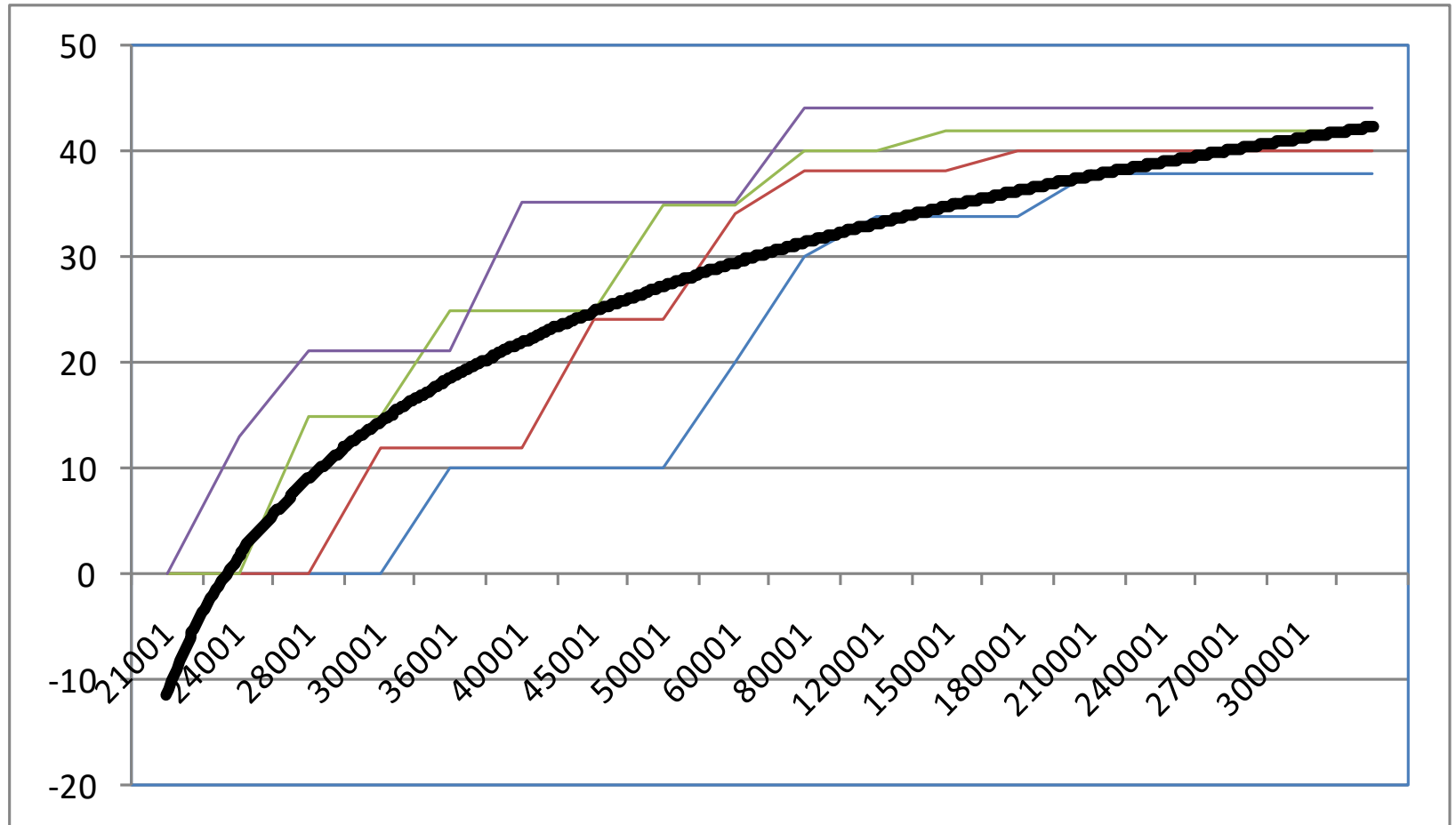
- ✓ Deux à trois fois le revenu?

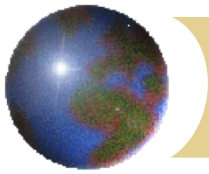
$$\text{Rev/tête, 2021: } 21.515 \text{ dh} * 2 = 43 \text{ 030 dh}$$

$$21.515 \text{ dh} * 3 = 64 \text{ 545 dh}$$

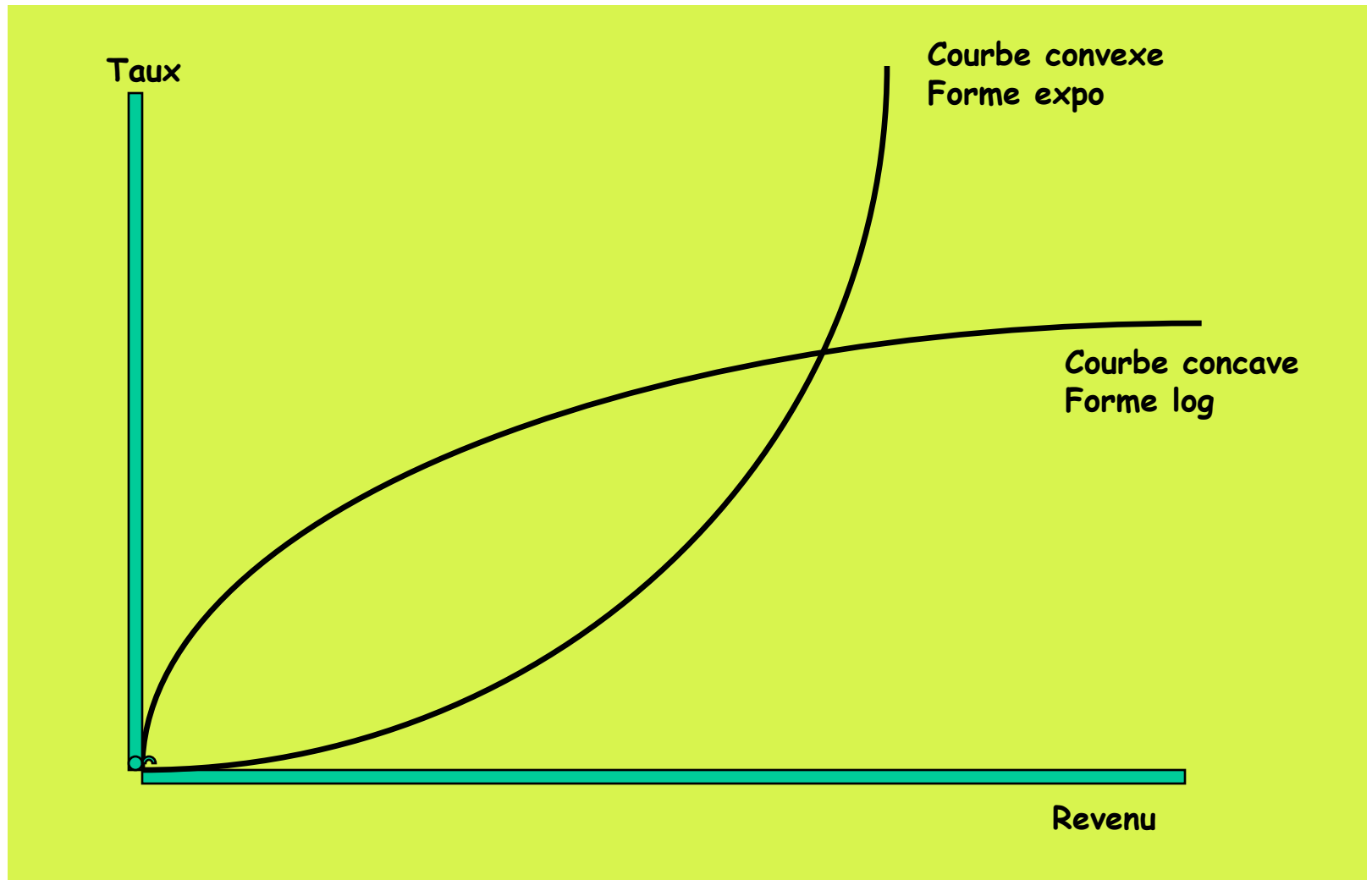


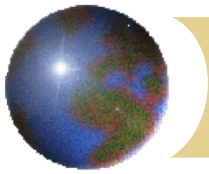
Barème: Une progressivité régressive...





Une progressivité régressive...





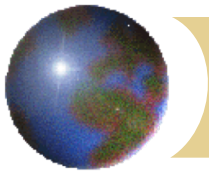
Classe moyenne, selon le HCP...

Selon le HCP, la classe moyenne se situerait autour d'une médiane de 3500 DH:

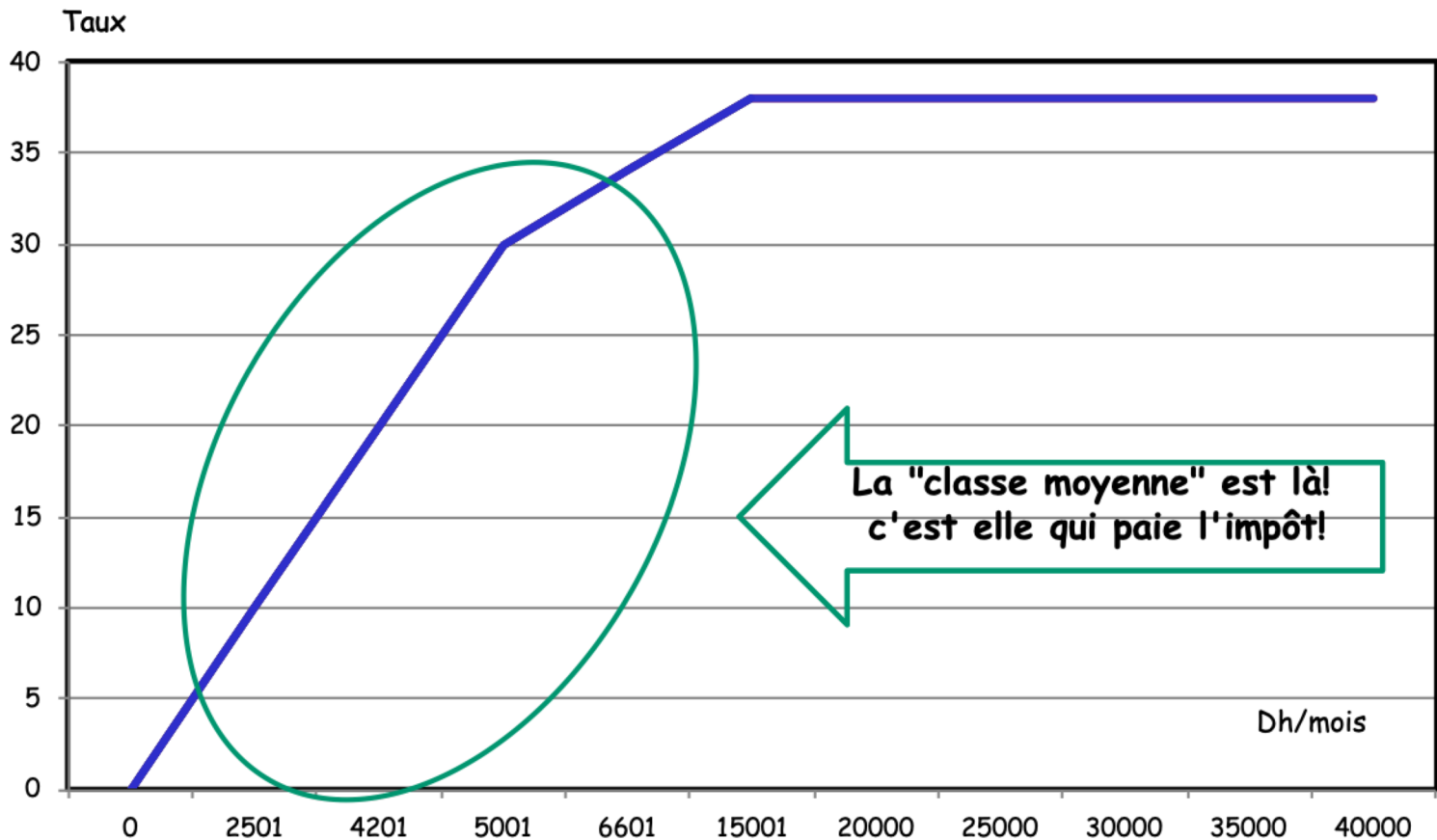
- 0.75 fois la médiane, soit 2800 DH
- Et 2.5 fois la même médiane, soit 6736 DH

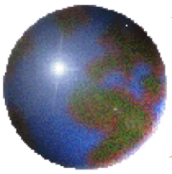
La classe moyenne serait celle composée de ménages gagnant par mois **entre 2800 et 6700 DH.**

Cette classe est donc bien celle qui subit la progressivité la plus forte du barème, avec des taux qui passe très rapidement de 0 à 10, puis à 20 puis encore 30%... L'essentiel de la charge fiscale est bien là!

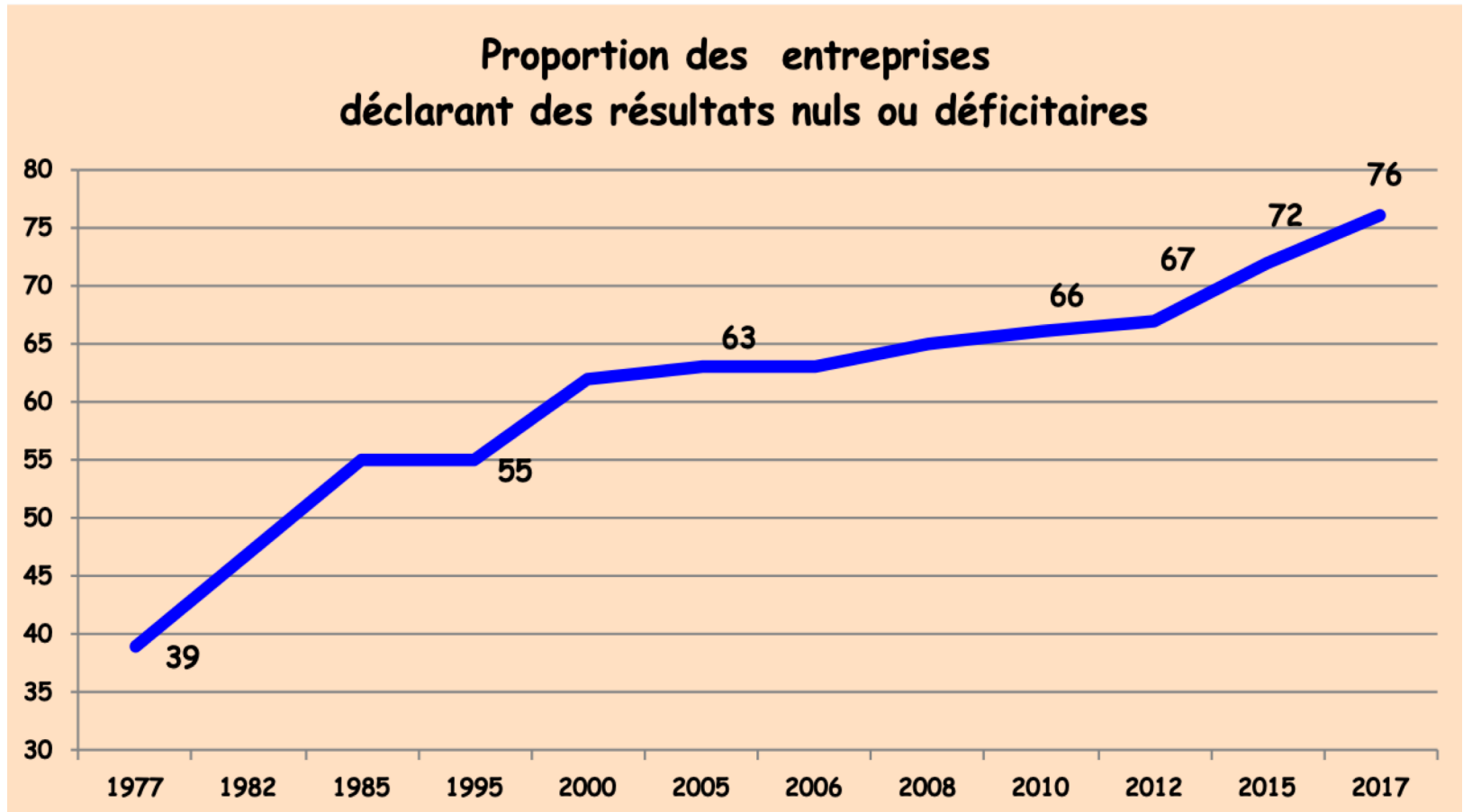


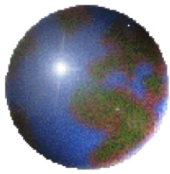
C'est la classe moyenne qui supporte l'essentiel de l'impôt



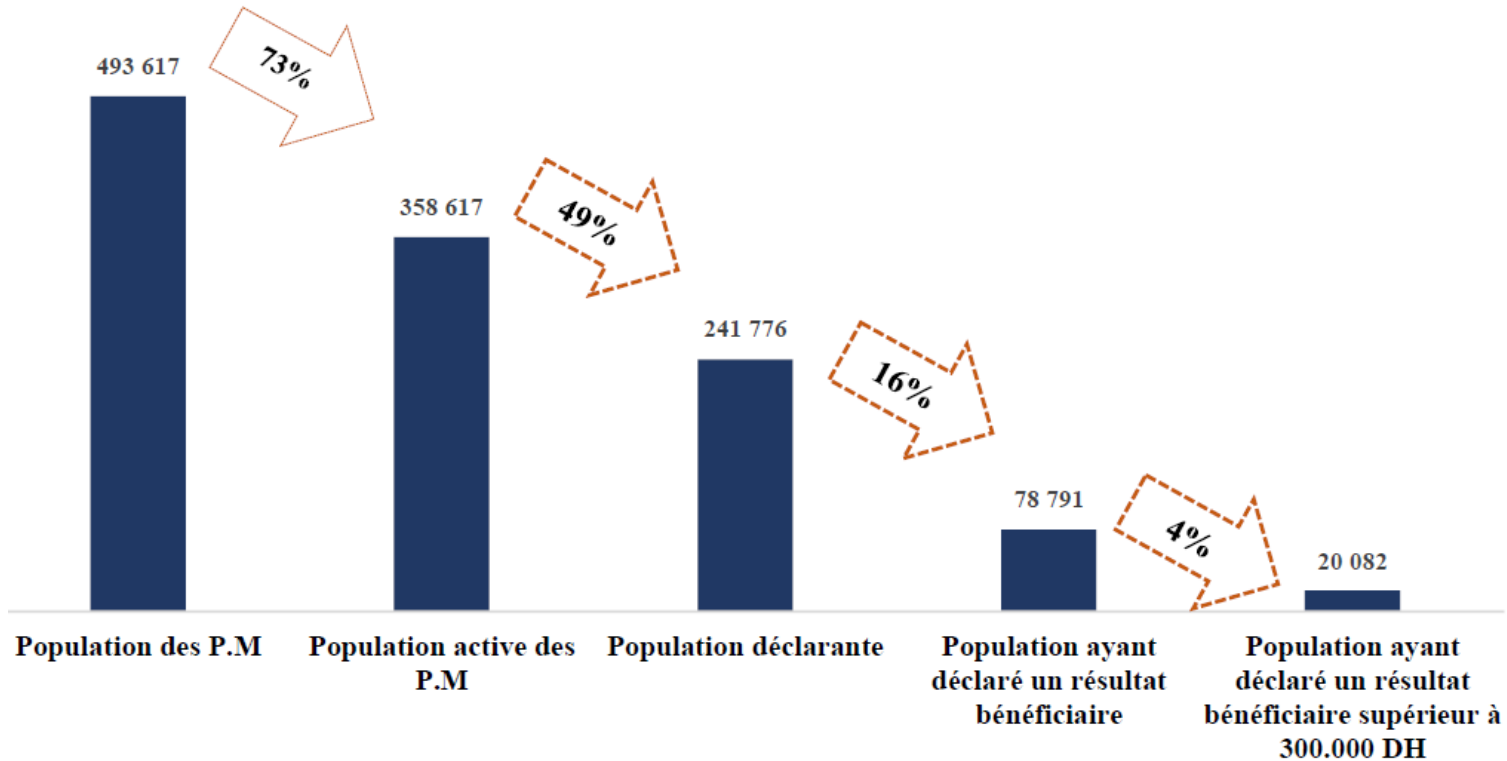


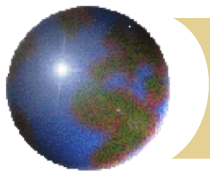
L'IS, massivement fraudé





Érosion de l'assiette de l'impôt sur les sociétés

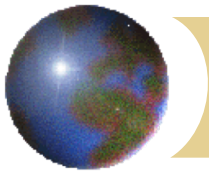




IS : 0,31% = 80% des recettes

Nombre d'entreprises ayant contribué aux recettes de l'IS encaissées en 2017...

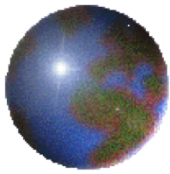
Part des recettes	Nb d'entreprises	% des entreprises concernées (338 579)
50%	74	0,022%
75%	654	0,19%
80%	1069	0,31%



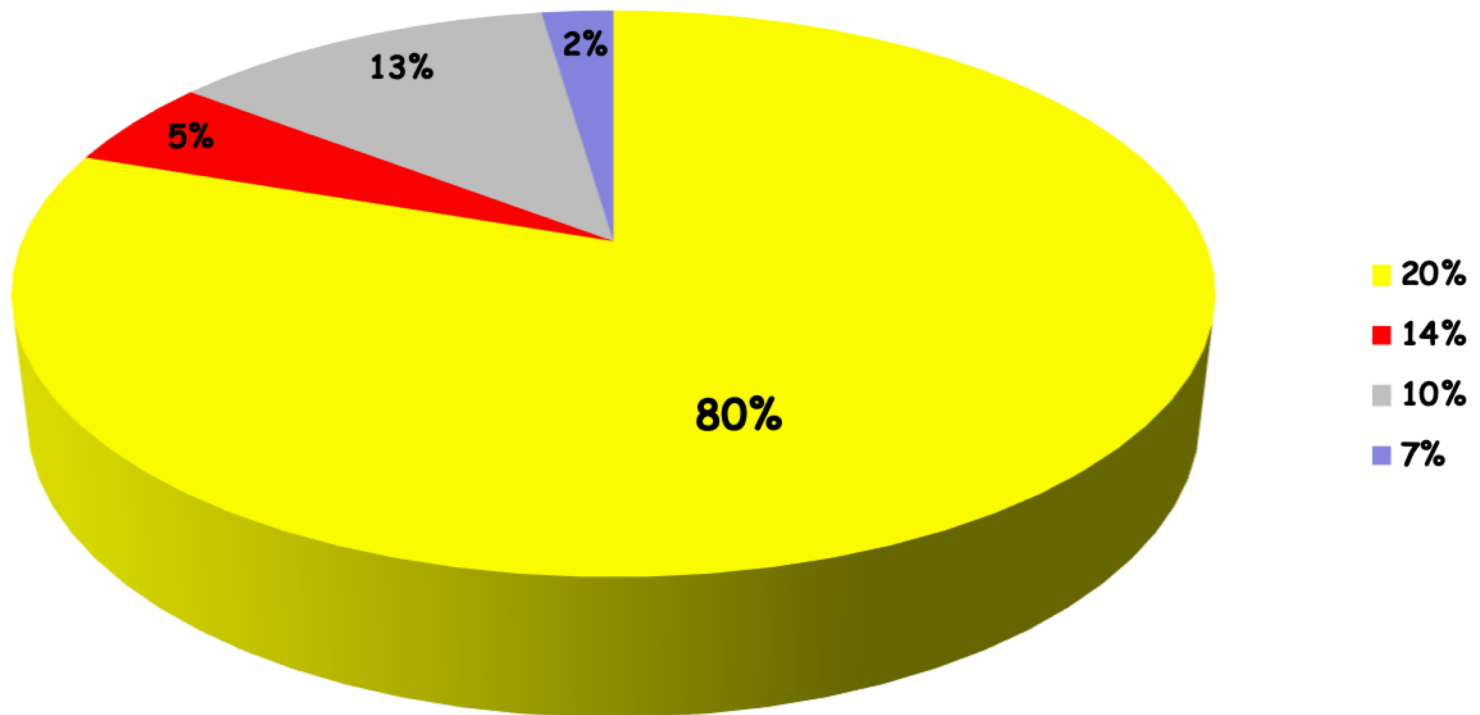
Qui paie la TVA ?

Les 36 millions de consommateurs dont la grande majorité des biens et services est soumise au taux commun de **20%**
(80% des recettes de la TVA...)

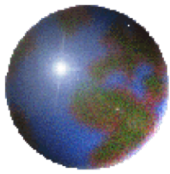
Un impôt qui reste néanmoins largement fraudé:
Sur 833 181 entreprises concernées, 120 383 (soit 14% seulement) ont déposé une déclaration bénéficiaire, et donc 86% ont déposé des déclarations nulles ou créditrices;
6 598 (soit 0.8%) se sont acquittés d'un montant supérieur à 100 000 dh



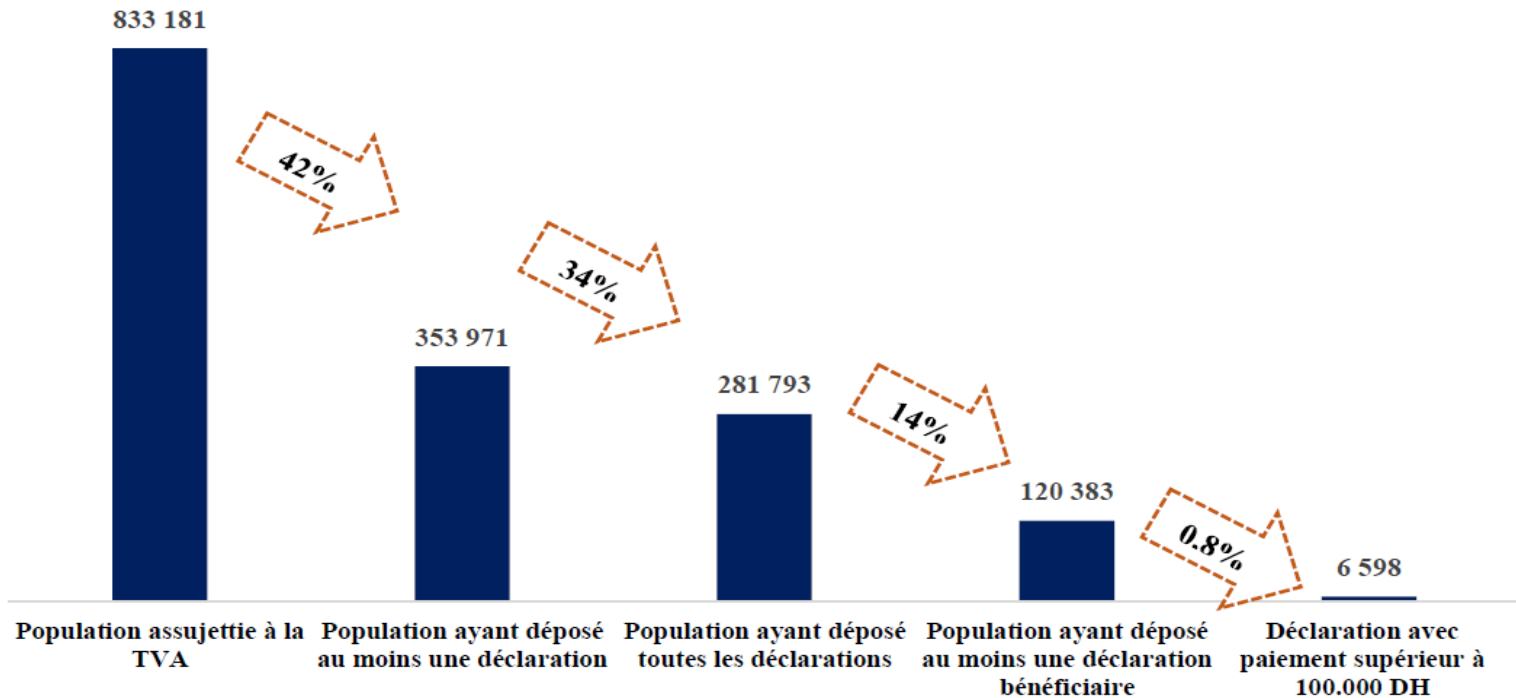
Recettes de la TVA par taux



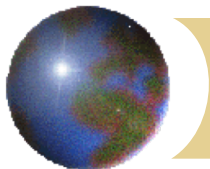
80% des recettes de la TVA proviennent du Taux commun de 20%.



Érosion de l'assiette de la TVA



Source : Données de la DGI (situation à fin 2018)

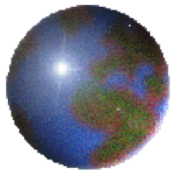


Concentration des recettes de l'IS et de la TVA, 2019

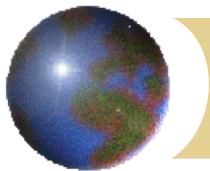
	Part des contribuables au titre de l'IS	Part des contribuables au titre de la TVA
70% des recettes	0,3%	0,8%
80% des recettes	0,9%	2,2%
90% des recettes	3,0%	7,4%

Source : DGI

90% des recettes de l'IS proviennent de 3% des contribuables et 90% des recettes de la TVA sont perçues auprès de 7.4% des assujettis.



Source: Ministère des Finances,
In: *L'Economiste*, 6 mai 2019.

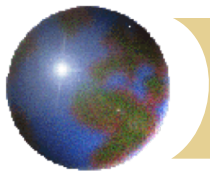


Dépenses fiscales

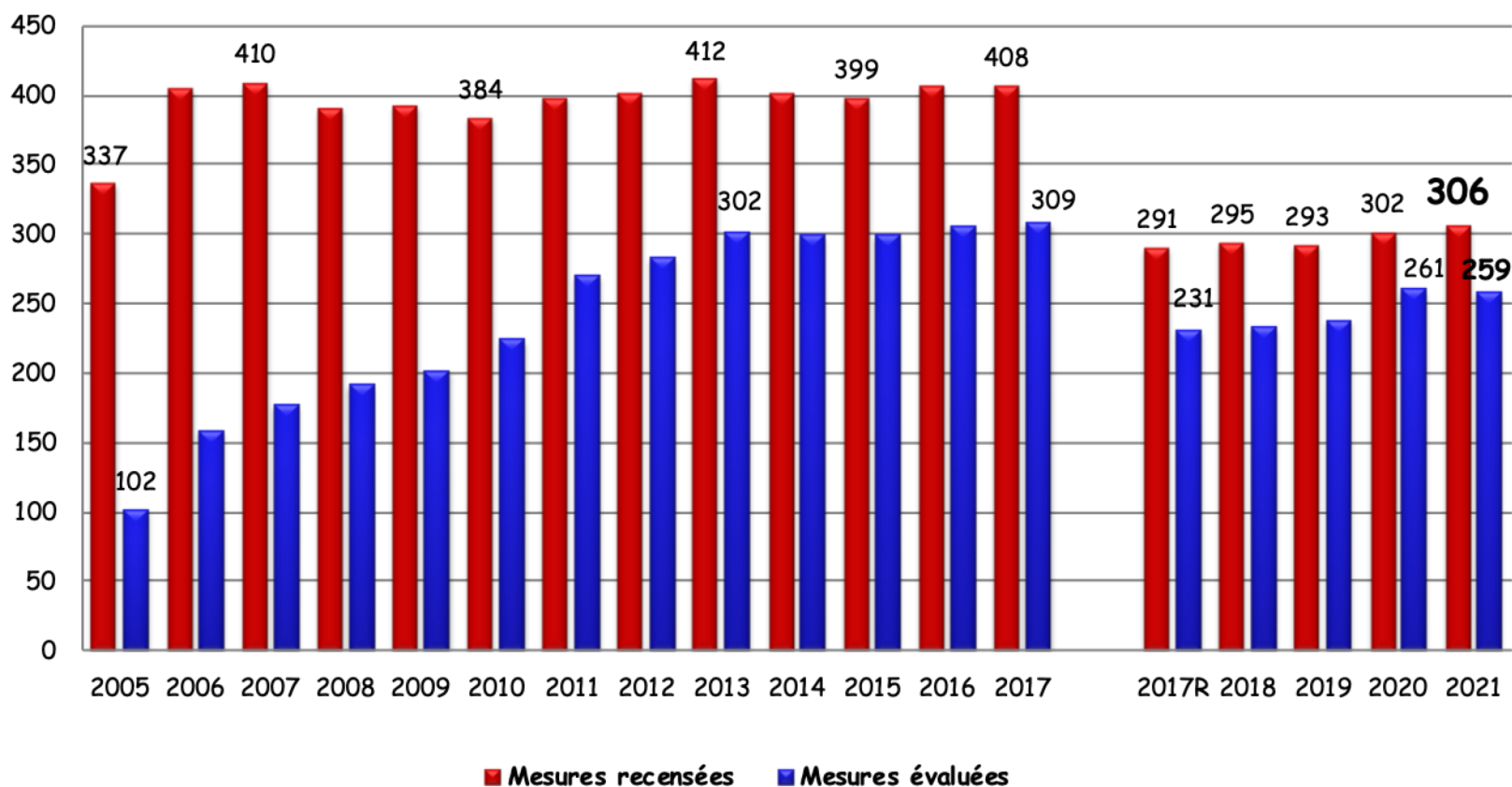
(manque à gagner pour l'Etat, 2005-2017, 2021)

Désignation	2005	2015	2016	2017	2017R	2021
Nb de mesures recensées	337	399	407	418	291	306
Nb de mesures évaluées	102	300	306	309	231	259
Manque à gagner en MdDH	15 457	32 088	32 423	33 421	28 551	29 501 (2.6% du PIB et 11% des RF)

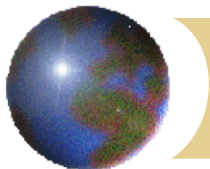
Source: Elaboré à partir des données des Rapports sur les Dépenses fiscales, accompagnant les Projet de loi de finances, 2005-2022.



Evolution des mesures recensées et évaluées (2005 - 2021)

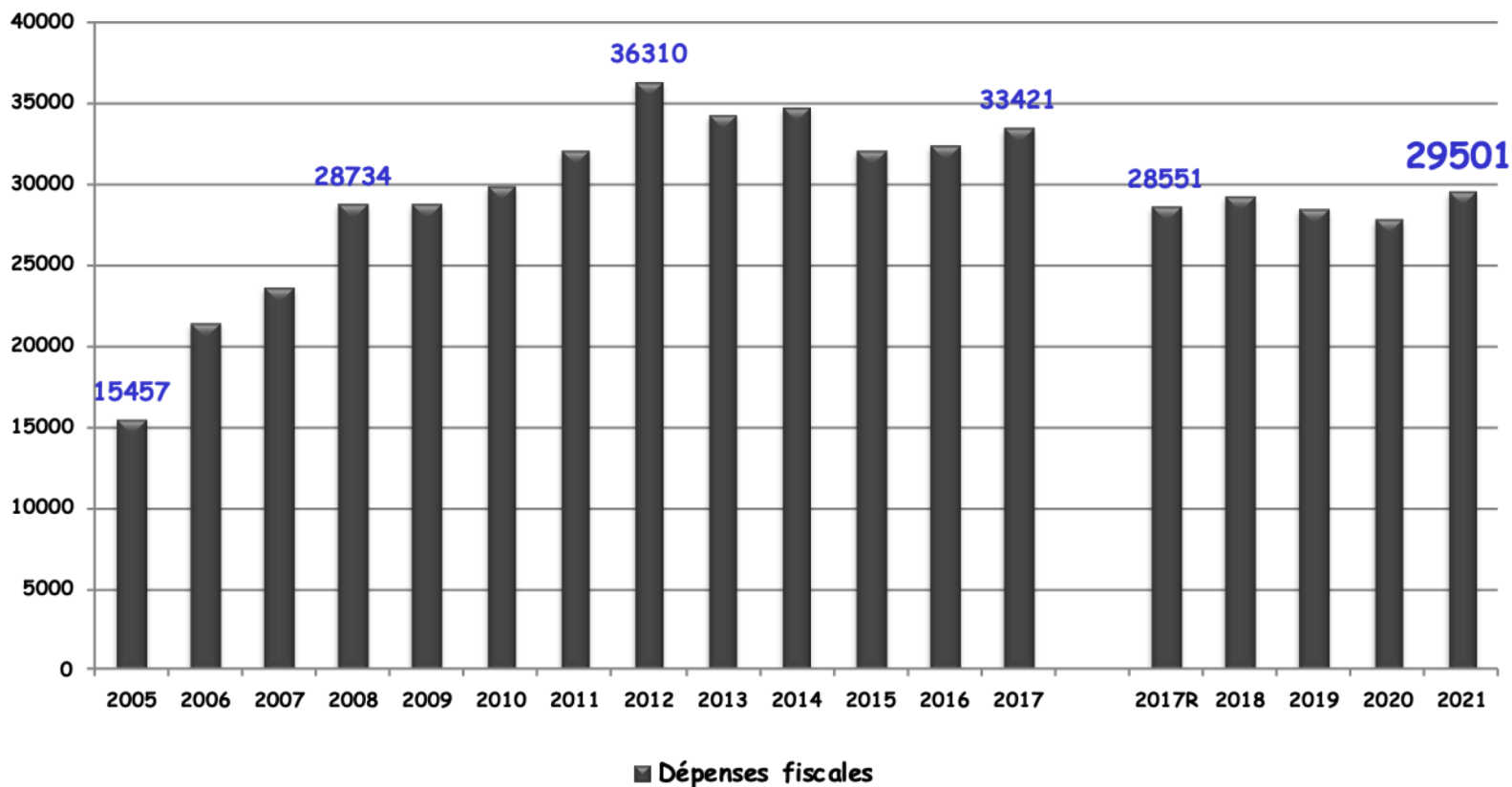


Source: Elaboré à partir des données des Rapports sur les Dépenses fiscales, accompagnant les Projet de loi de finances 2005-2022

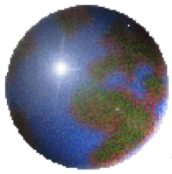


Evolution des dépenses fiscales

(Manque à gagner, 2005-2021)

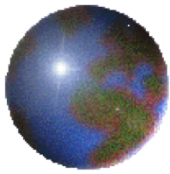


Source: Elaboré à partir des données des Rapports sur les Dépenses fiscales, accompagnant les Projet de loi de finances, 2005-2022.



Le résultat de tout cela est que l'assiette fiscale s'est encore contractée, au point de ressembler à cela...





Avec les résultats que l'on sait...

Les études, les faits et les chiffres convergent sur le constat que les « Dépenses fiscales » sont:

Economiquement inefficaces...

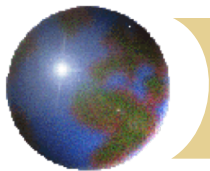
- ✓ L'investissement privé est resté en retrait
- ✓ Les « privilèges » ont généré des « rentes fiscales » et de mauvaises allocations de ressources

Financièrement coûteuses...

- ✓ Le manque à gagner pour l'Etat s'est excessivement alourdi
- ✓ « L'assiette » s'est encore contractée, aggravant les carences du système fiscal

Socialement inéquitables...

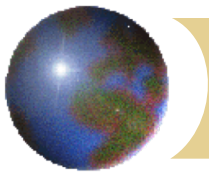
- ✓ Les bénéficiaires ne sont pas toujours ceux qui en ont le plus besoin
- ✓ Le caractère régressif du système fiscal est accentué



Insuffisances structurelles des RF *Structures des ressources du BGE, 2022*

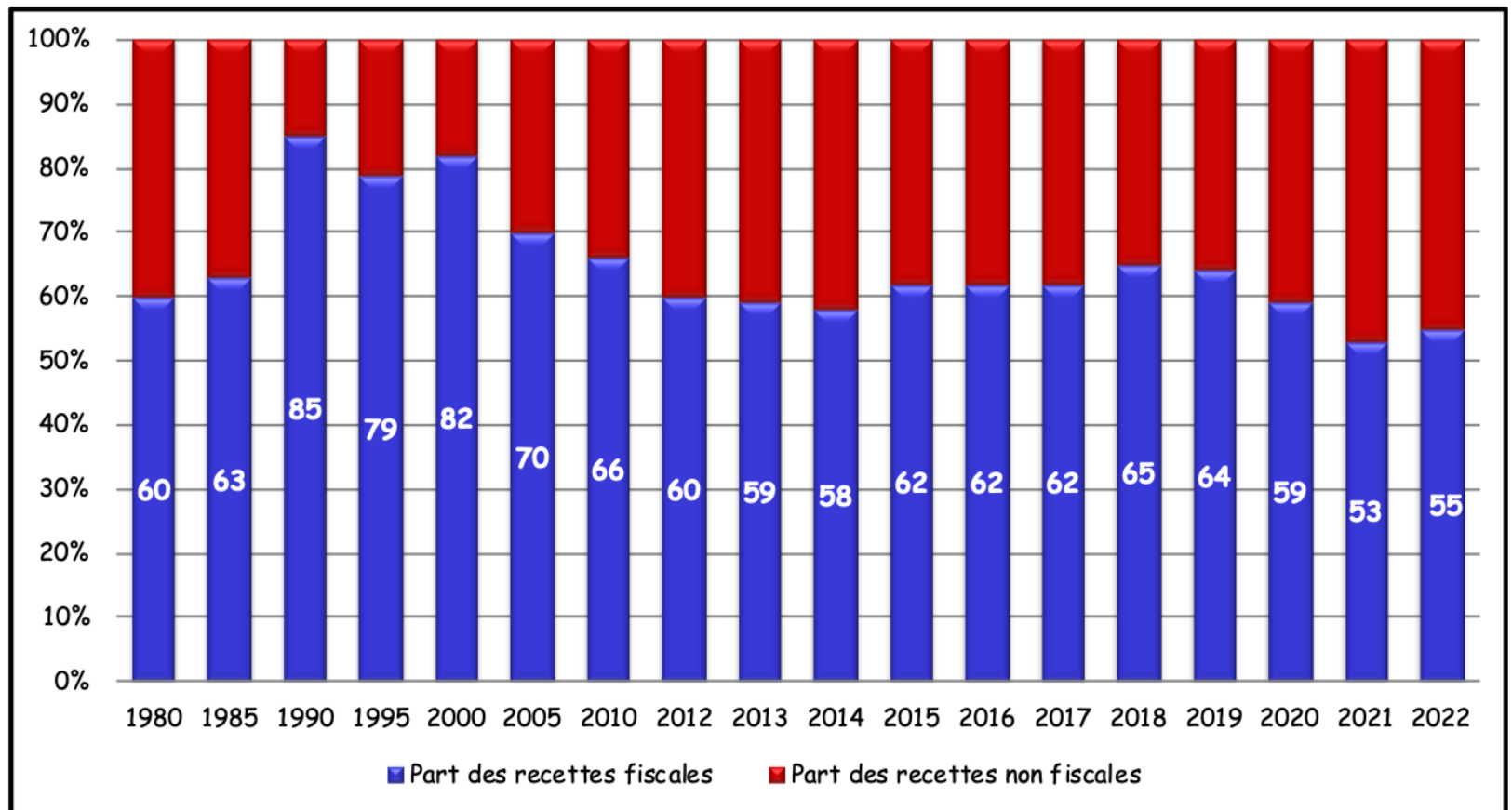
Ressources du BGE	360	100
Recette fiscales	231	64
Recettes non fiscales (Revenus du Domaine de l'Etat, monopoles, participations, dons...)	24	7
Emprunts	105	29

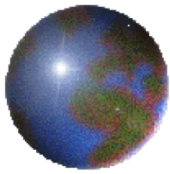
Les Recette fiscales représentent 64% des ressources du BGE et couvrent à peine **55%** de ses dépenses (231/419 MMDH)



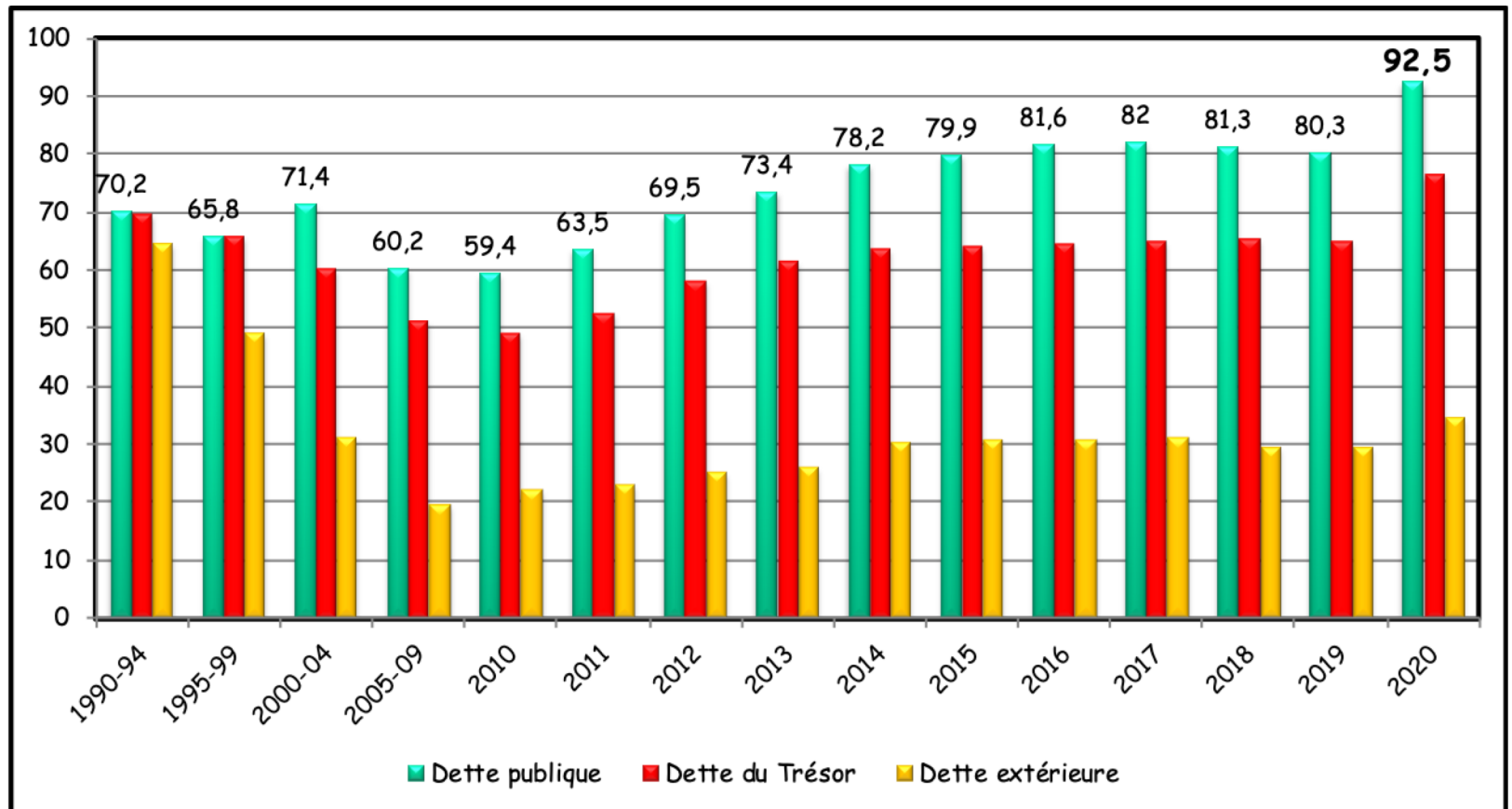
Autosuffisance fiscale de l'Etat...

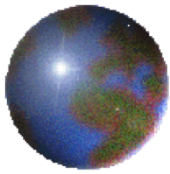
*Part en % des RF dans le financement des dépenses du BGE
(1980-2022)*





Evolution de la dette publique et de la dette du trésor (en % du PIB)



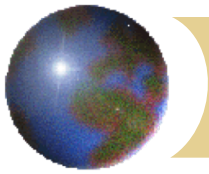


« Trappe de la dette »...

En 2022:

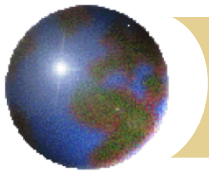
- ❑ Emprunts nouveaux: 105 MdsDH, soit 29% des ressources du BGE
- ❑ Service de la dette: 90 MdsDH, soit 22% des dépenses du BGE
- ❑ Par rapport aux recettes fiscales attendues: Le service de la dette en représente 33%, et les nouveaux emprunts 39%...

Nous avons perdu notre souveraineté, parce que nous avons d'abord perdu notre souveraineté fiscale...



Résumons...

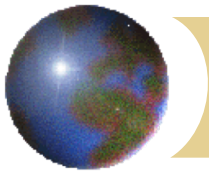
1. L'IR est un impôt sur les revenus salariaux, et principalement la classe moyenne
2. L'IS n'est acquitté que par une infime minorité d'entreprises
3. La TVA, plus régressive que jamais, est aussi très largement fraudée
4. Les dépenses fiscales, aussi inefficaces qu'injustes, « coûtent » près de 3 points de PIB



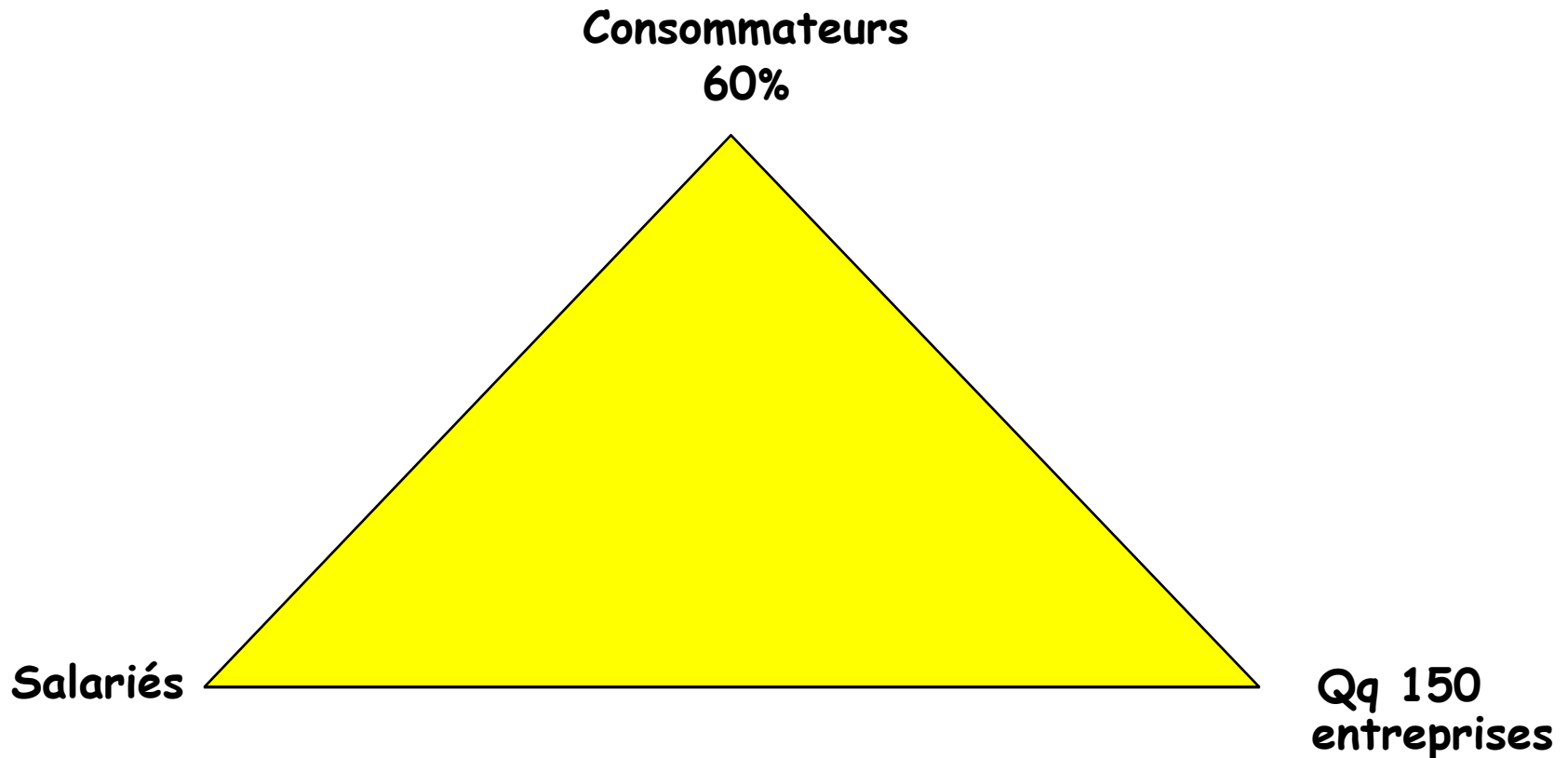
Résumons...

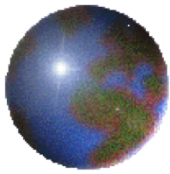
**Un système inefficace parce que inéquitable...
... et inéquitable parce que inefficace.**

1. Une PF qui piétine et, inégalement répartie, elle se concentre sur une partie de l'assiette seulement, laquelle est ainsi condamnée à rester « étroite »;
2. Des « niches » et des « fuites » qui réduisent encore l'assiette, tout en accentuant l'iniquité et l'inefficience du système;
3. Une « autosuffisance fiscale » devenue problématique, avec un système qui couvre à peine un peu plus de la moitié des dépenses de l'État (55% en 2022);
4. Un système donc qui n'est en mesure de remplir ni ses fonctions économiques et sociales, ni même sa fonction financière « basique »



Le « triangle fiscal » du Maroc

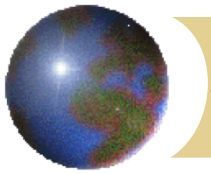




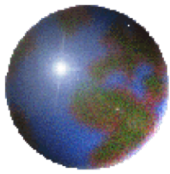
Résumons...

Déconnexion...

- ❑ Le système repose finalement sur les **consommateurs** et les **salariés**, ce qui conduit à réduire les revenus du travail au profit du capital, à comprimer la consommation et la demande interne
- ❑ Une « pression » qui baisse sur la partie de l'assiette qui progresse, et augmente sur la partie de l'assiette qui stagne... **Un système qui se trompe de contribuable!**
- ❑ Un tel modèle **n'est pas soutenable** car il reste plombé par la « **déconnexion** » entre le « modèle économique » et la politique fiscale...



3. La réforme fiscale qui conjugue équité et efficacité



Pourquoi la réforme?

Pourquoi une réforme qui recherche l'efficacité à travers l'équité?... Pour 5 raisons:

1. D'abord pour être conforme à la Constitution!

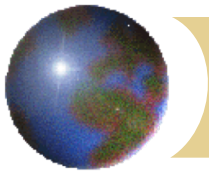
Art. 39 - « Tous supportent, en proportion de leurs facultés, les charges publiques que seule la loi peut, dans les formes prévues par la présente Constitution, créer et répartir ».

Art. 40 - « Tous supportent solidairement et proportionnellement à leurs moyens, les charges que requiert le développement du pays, et celles résultant des calamités et des catastrophes naturelles ».

2. Ensuite, parce que, comme disait **Balzac**, « **Diminuer la lourdeur de l'impôt, c'est mieux le répartir** »... et augmenter le rendement de l'impôt passe nécessairement par sa meilleure répartition...

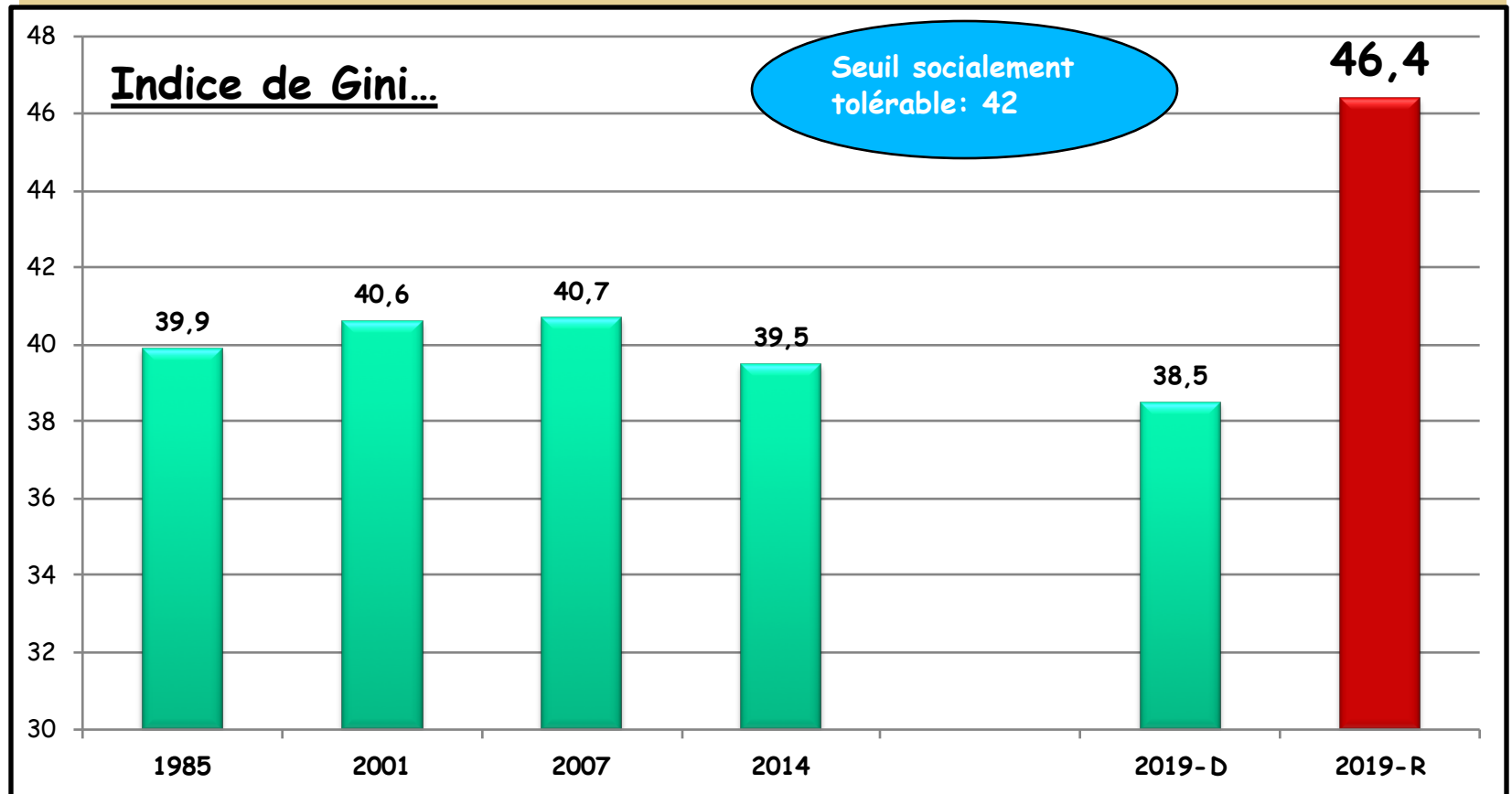
3. Puis, pour « reconnecter » l'impôt aux réalités de l'économie

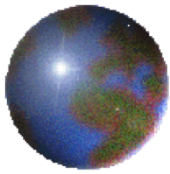
4. Puis, parce que l'impôt, réhabilité dans sa fonction redistributive, est à même de redonner du sens au « **contrat social** », si vital pour réconcilier les marocains avec la « gouvernance » de leur pays..



Pourquoi la réforme?

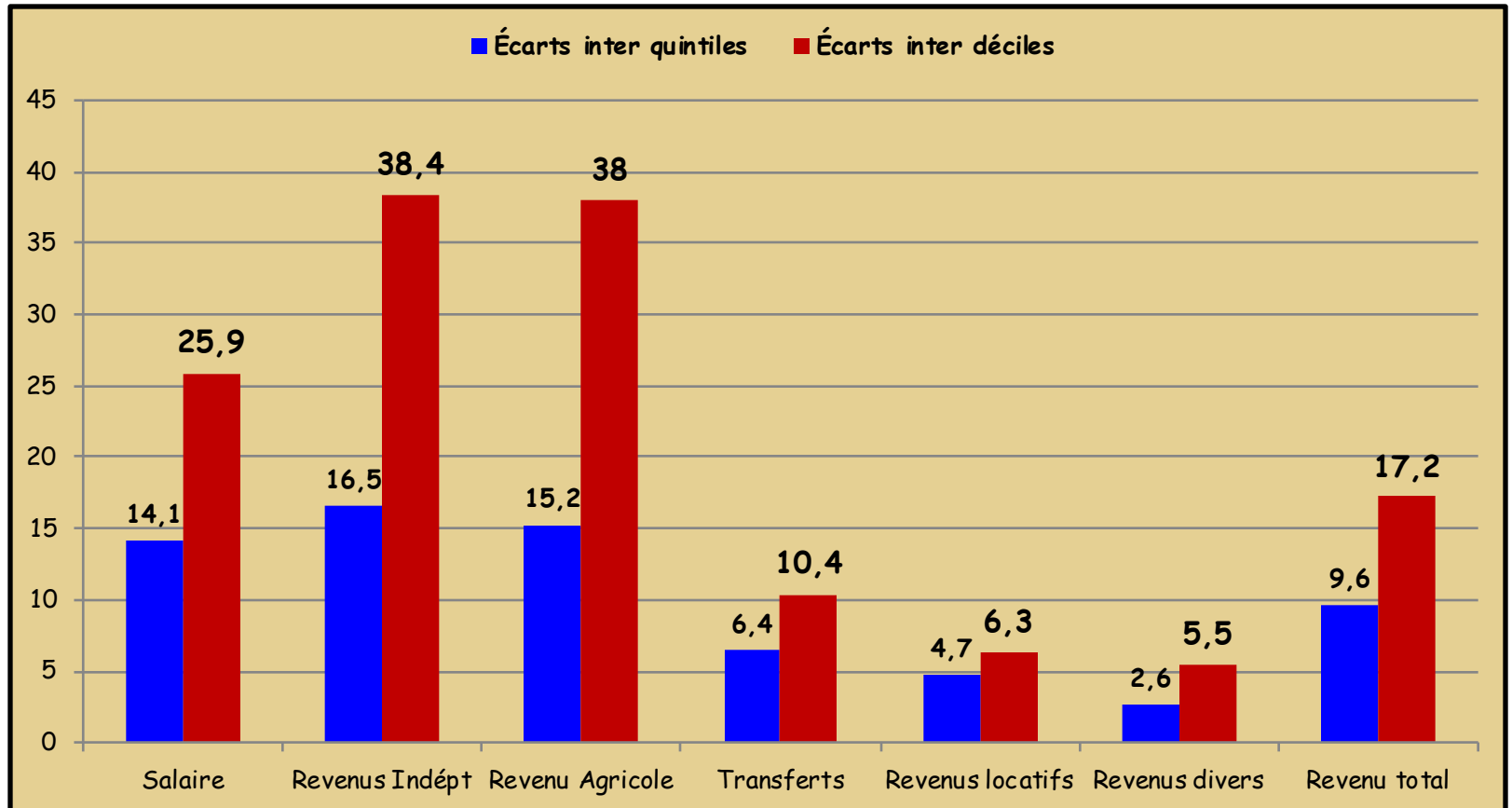
5. ... Et enfin, et peut-être surtout parce que les inégalités ont dépassé « le seuil socialement tolérable »...

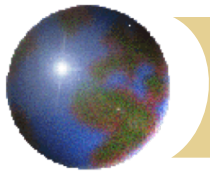




Inégalités des revenus

(Écarts inter-quintiles et inter-déciles)





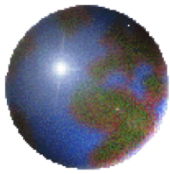
Velléités de réforme gouvernementales...

Face à l'évidente exigence de la réforme, les gouvernements ont organisé, en 2014 et 2019, deux « **Assises fiscales** », et dont la dernière a eu pour thème... **l'équité fiscale!**

167 recommandations, en 27 chapitres et 4 axes:
Droits fondamentaux; Rationalité économique;
Cohésion et inclusion; Bonne gouvernance...

Le dispositif devait constituer « le référentiel des lois de finances des 5 prochaines années ».

Cependant, dès la clôture des *Assises*, le Ministre des Finances avait présenté à la presse une dizaine de mesures qui devraient constituer « l'ossature de la prochaine loi-cadre »...

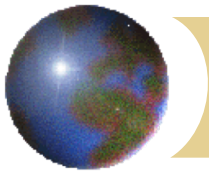


Les Recommandations des « Assises »

Les 10 mesures prioritaires présentées par le Ministre:

1. Réaménager le barème de l'IR au fur et à mesure de l'élargissement de l'assiette;
2. Consacrer définitivement la neutralité de la TVA (suppression de l'effet du butoir);
3. Augmenter le taux marginal des activités économiques protégées;
4. Normaliser les régimes préférentiels appliqués à l'export, aux ZFE et à la CFC ;
5. Consolider et simplifier l'IR et la TP, dans une contribution professionnelle unifiée ;
6. Abandonner progressivement la cotisation minimale;
7. Simplifier la fiscalité locale et harmoniser ses bases d'imposition
8. Renforcer les droits des contribuables;
9. Consolider l'effort de modernisation de l'administration fiscale;
10. Une forte demande exprimée à propos de la baisse du taux marginal de l'IS pour certains secteurs.

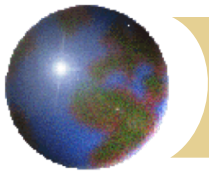
NB: Les mesures réalisées ou engagées sont colorées en bleu.



Les Recommandations des « Assises »

Les 10 mesures « oubliées » par le Ministre:

1. Consacrer le principe de l'imposition du revenu global;
2. Réviser les taux et les tranches du barème de l'IR ;
3. Réformer la fiscalité du patrimoine;
4. Surtaxer la plus-value foncière;
5. Instaurer un régime fiscal spécifique au patrimoine non productif et aux activités spéculatives ;
6. Réaménager les taux de la TVA, avec « un taux plus élevé pour les produits de luxe » ;
7. Rationalisation des incitations fiscales;
8. Renforcement des sanctions des infractions les plus graves ;
9. Transparence, droit à l'information et sécurité juridique des contribuables;
10. Mise en place d'un Conseil National des Prélèvements Obligatoires...

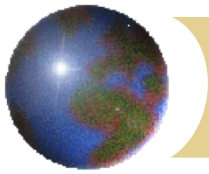


Réformer la réforme

Réformer la réforme aujourd'hui signifie qu'il faut repenser celle-ci pour mieux **conjuguer équité et efficacité**... Deux objectifs dialectiquement liés: plus d'équité pour plus d'efficacité, et inversement...

Réhabiliter la fonction redistributive de l'impôt pour en améliorer le rendement et l'efficacité

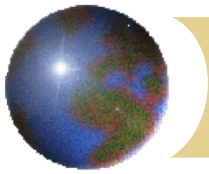
De manière générale, il faut rechercher une meilleure concordance entre le système fiscal et le modèle de développement économique et social.



Réformer la réforme

Concrètement:

Il s'agit de garder le socle du système, fondé sur le trépied IS-IR-TVA, mais à partir de là, quasiment tout revoir pour tendre vers un système plus juste et plus efficace...

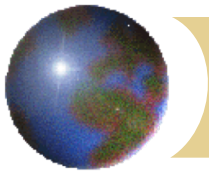


Réformer la réforme

Meilleure concordance entre le système fiscal et le modèle de développement économique et social...

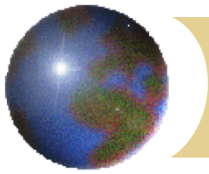
Ce modèle devrait avoir pour fondements:

- Une économie mixte (Etat, secteur privé, ESS..)
- Un tissu interne productif et compétitif
- Une répartition plus égalitaire des revenus et des richesses (élargissement de la classe moyenne et partant le marché intérieur...)
- Une durabilité garante des équilibres environnementaux



1. Elargir l'assiette horizontalement (en surface)

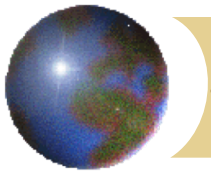
1. IR: Soumettre toutes les catégories de revenu à la même base et aux mêmes règles d'imposition
2. Revoir le système des **incitations** fiscales: cibler et contractualiser les avantages fiscaux éventuels
3. Mettre à contribution le Capital, lors de sa détention et sa transmission:
Impôt sur les grandes fortunes, les successions...
4. Développer une **fiscalité régionale** (« taxes de solidarité » interrégionales)
5. Développer une **fiscalité écologique**...



1. Elargir l'assiette horizontalement Plaidoyer pour l'Impôt sur le capital

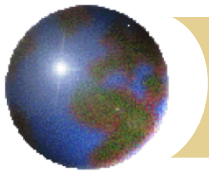
Un plaidoyer qui tient en 5 arguments, conjuguant Equité et efficacité:

1. **Un potentiel fiscal à la mesure des inégalités sociales...**
L'ampleur des inégalités, moralement inacceptables, déterminent l'ampleur du potentiel fiscal;
2. **Un impôt qui favorise une meilleure affectation des ressources...** Désincitation ou Incitation à l'investissement, l'épargne et le travail... pour éviter que l'impôt sur le capital, devienne un impôt en capital;
3. **Théorie du capital humain: on amortit le capital technique, pas le capital humain!** Est imposée dans le revenu du travail une partie du capital humain... Comment s'abstenir d'imposer le capital matériel alors que le capital immatériel / humain l'est déjà?! On ne peut réfuter cet argument qu'en refusant de considérer l'homme Un Capital ...



1. Elargir l'assiette horizontalement Plaidoyer pour l'Impôt sur le capital

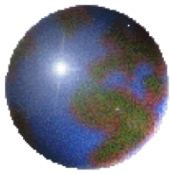
4. L'imposition au niveau de l'IR ne suffit pas, car même la progressivité ne suffit pas à satisfaire le principe d'équité, cad de la contribution de chacun selon ses capacités contributives: Celle-ci est différente selon l'existence d'un patrimoine ou non. A revenu égale, la situation d'un possédant est supérieure à celle d'un non possédant. Le patrimoine procure prestige, sécurité, puissance, sources de revenus « intellectuels » ou psychologiques...
5. **Un impôt de liberté et d'équité...** M. Allais: « le prix à payer par les propriétaires de biens physiques pour la jouissance paisible, et la libre-disposition de ces biens » (le prix de la liberté et de la pérennité du capitalisme)... Quoi de plus normal que l'Etat qui a investi pour alimenter les plus-values, cherche à récupérer une partie d'une richesse qu'il a contribué à créer...



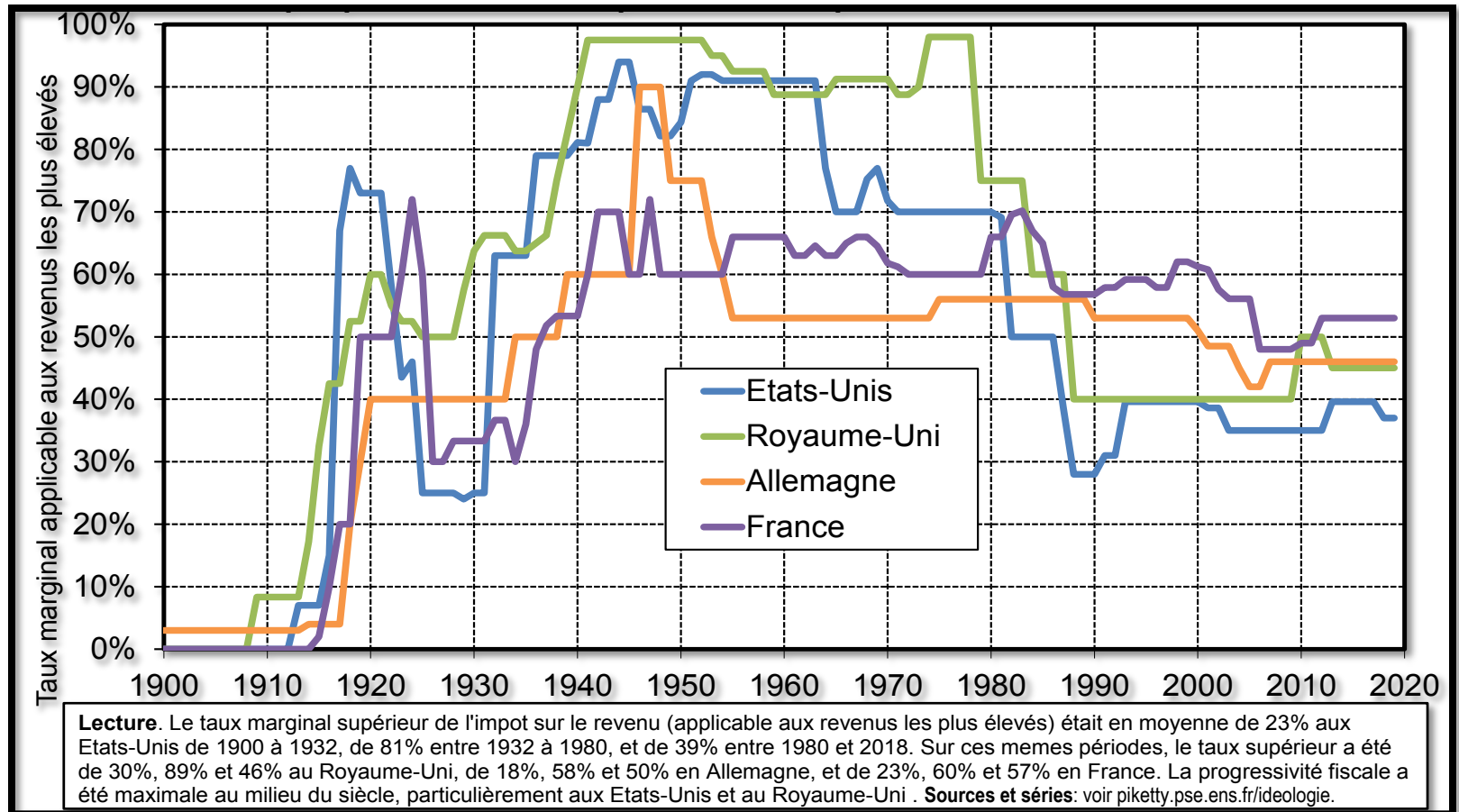
2. Elargir l'assiette verticalement (en profondeur)

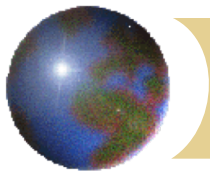
Par une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale potentielle dans le système existant

1. Réviser des règles de détermination de la **matière imposable** (IS, IR professionnel...)
2. Revoir la **progressivité des barèmes et des taux** d'imposition (IR, TH, TP...)
3. Lutter contre **la fraude et l'évasion fiscales**
4. Etendre le champs d'application de la **TVA**, et en repenser les taux.

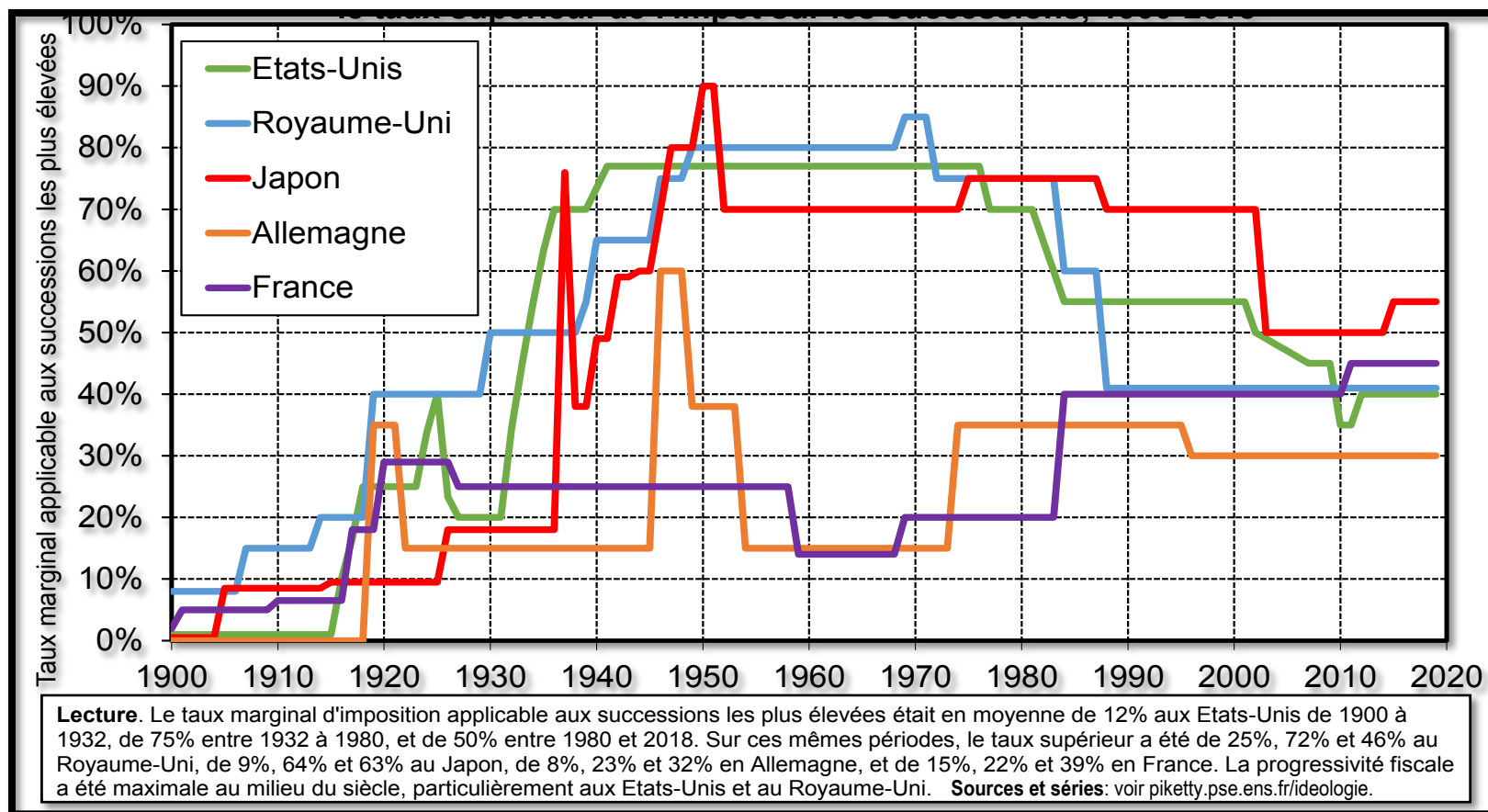


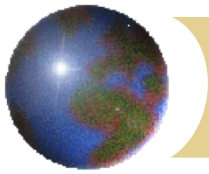
Le taux supérieur de l'IR 1900-2020



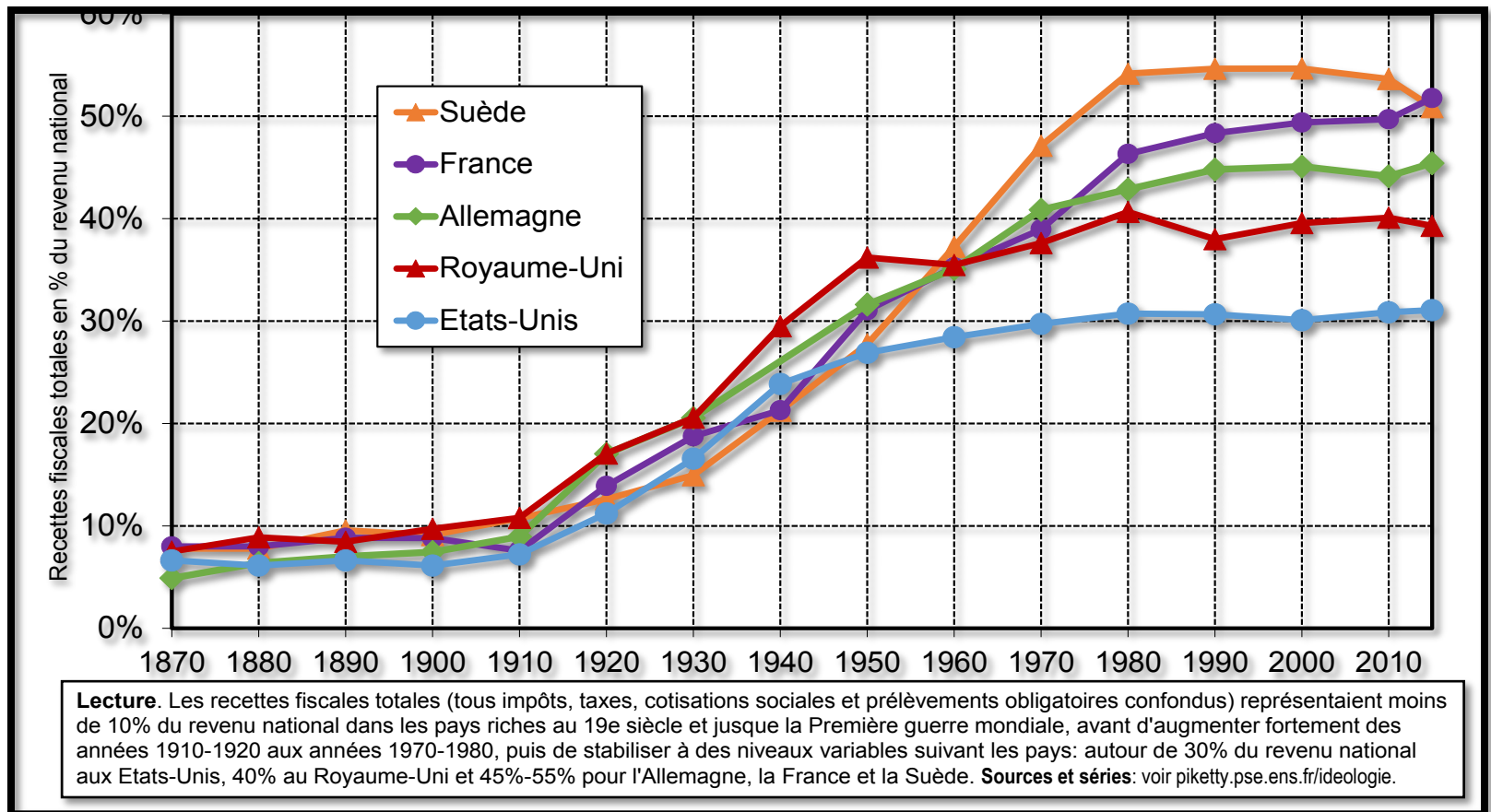


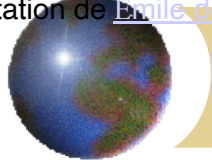
Le taux supérieur de l'impôt sur les successions, 1900-2018





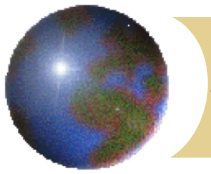
La montée de l'Etat fiscal dans les pays riches, 1870-2015





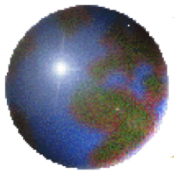
3. Améliorer la gestion politique et technique de l'impôt

- 1. Crédibiliser les Institutions** qui produisent l'impôt;
2. Redonner une légitimité à l'impôt par une meilleure affectation de ses ressources: **Réforme des dépenses publiques;**
3. Réformer la fiscalité locale dans une perspective de **décentralisation** avec de réels pouvoirs aux élus locaux;
4. Créer des Instances de dialogue et de réflexion (**Conseil National des Prélèvements Obligatoires**)
5. Clarifier les droits et devoirs du citoyen - contribuable, notamment face à l'Administration et au fléau de la corruption...
- 6. Réformer l'Administration** fiscale et la doter de moyens conséquents...



**Mieux vaut une réforme
avec ses risques qu'une
révolution avec ses excès.**

Émile de Girardin (1867)



***Merci de votre
attention***

